

Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne
U.F.R. de Philosophie
Master de recherche en Philosophie - 2e année
Spécialité Philosophie et Société
Mémoire de recherche
2010

Arthur Vuattoux

GOVERNEMENTALITÉS CONTEMPORAINES ET TERRITOIRES

Une étude des usages géographiques de Michel Foucault

Sous la direction d'Elsa Dorlin et Jocelyn Benoist,
Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne.

Résumé :

Ce mémoire prend pour objet l'analyse géographique des rapports de pouvoir, en en faisant l'épistémologie, dans l'oeuvre de Michel Foucault et en l'illustrant par des exemples puisés dans un corpus de recherches à orientation géographique. Il s'agit également de poser les jalons d'une géographie pratique comprise comme géographie des pratiques de résistance.

Remerciements

*Je remercie en premier lieu **Jocelyn Benoist** pour la liberté qu'il m'a accordée dans la réalisation de ce mémoire ; **Elsa Dorlin**, pour son soutien, ses conseils et sa confiance au fil des années passées sous sa direction ; ainsi que **Patrick Margueron**, pour le regard géographique qu'il a apporté à ce travail.*

*Je tiens également à remercier **Maud Gelly**, pour ses prescriptions théoriques et ses consultations sans rendez-vous et **Baptiste Nicolino**, pour ses conseils et son aide précieuse dans une ultime Zone Autonome Temporaire de relecture.*

*Enfin, je remercie tout particulièrement **Alice Romerio**, pour sa rigueur analytique, son soutien permanent, et pour la profonde amitié qu'elle me témoigne de jour en jour.*

Table des matières

Introduction	3
Première partie : les traces d'une pensée géographique dans l'oeuvre de Michel Foucault	
1 Foucault et la géographie : le dialogue distancié de Foucault avec les géographes ----	5
2 A propos de quelques concepts clés pour une pensée géographique	8
<i>La pensée foucauldienne de l'espace</i>	8
<i>Gouvernementalisation, subjectivation et territorialisation</i>	11
<i>Rapports de pouvoir et rapports spatiaux</i>	18
<i>Une matrice conceptuelle intersectionnelle</i>	20
Deuxième partie : faire de la géographie avec Michel Foucault	
3 Les apports de Foucault à la géographie sociale	22
<i>La géographie au miroir transatlantique, la postmodernité en géographie</i> ----	22
<i>Une géographie politique, et non une géopolitique</i>	28
<i>Géographie et rapports de pouvoir</i>	32
<i>Les rapports de classe, de sexe, de genre et de « race »</i> <i>à l'épreuve du regard géographique</i>	37
4 Géographies sociales contemporaines	41
<i>Géographie et postcolonial studies</i>	41
<i>Géographie, sexualité et gender studies</i>	44
<i>Penser ensemble le sexe, le genre, la « race » et les inégalités</i>	50
Troisième partie : perspectives	
5 Une géographie pratique	53
<i>Penser la société au prisme de ses frontières : frontières intimes,</i> <i>frontières intérieures et extérieures</i>	54
<i>La cartographie et les luttes</i>	58
<i>La néo-piraterie : vers un usage subversif de la géographie</i>	60
6 Conclusion	68
Annexes	70
Bibliographie	75

Introduction

En quoi consiste l'étude des usages géographiques de Michel Foucault ?

Il s'agit, bien sûr, de comprendre l'usage que les géographes contemporains font de Foucault. Il s'agit également, en amont, de percevoir ce qui, chez Foucault, relève de la géographie ou d'interrogations liées aux problématiques géographiques¹. Mais cela signifie tout autant, en aval, proposer des perspectives concernant des pratiques, des idées, liées de manière plus ou moins évidente aux travaux du philosophe.

Les trois parties de ce mémoire ont pour but de traiter ces questions, bien que très diverses. Néanmoins, peut-on repérer un fil rouge ou une problématique générale ?

L'objet de ce mémoire n'est pas la pensée de Foucault (même si certaines questions théoriques sont discutées au chapitre deux). Ce n'est pas non plus la géographie sociale contemporaine en tant que discipline (bien qu'il y soit souvent fait référence). La notion qui traverse ce travail est celle de *rapport de pouvoir*. Il y est question du gouvernement des hommes et des choses du point de vue du territoire, du point de vue de l'établissement des rapports de pouvoir comme rapports spatiaux. La géographie est étudiée en tant qu'outil d'analyse de ces rapports.

Au fond, il s'agit de prendre les concepts géographiques ou les thématiques foucaaldiennes comme des « billes »² que l'on prend en main avant de les relancer. C'est bien d'un usage instrumental de Foucault qu'il s'agit, pas d'une exégèse.

Qu'il s'agisse d'étudier le concept de territorialisation, de montrer par des exemples ce que la géographie apporte aux études post-coloniales, ou d'évoquer la possibilité d'une géographie pirate, il est toujours question de rapports de pouvoir, et d'un certain nombre de questions corrélatives, telles que la production des sujets par le territoire, la gouvernementalité, la notion de frontière, etc. Cette étude participe d'un travail de déconstruction, mais ouvre également des pistes pour un usage productif des rapports de pouvoir.

1 On trouve à la fois, dans mes références, des travaux de géographes et d'autres recherches (notamment issues des sciences sociales – anthropologie, sociologie, etc.) à orientation géographique. J'ai pris le parti de ne pas distinguer les différents travaux par leur affiliation disciplinaire, car elle ne se révèle pas pertinente par rapport à mon objet d'étude.

2 « J'imaginerais plutôt mes livres comme des billes qui roulent. Vous les captez, vous les prenez, vous les relancez. Et si ça marche, tant mieux » (Foucault, 1975 : 107).

La réflexion menée dans ce mémoire n'est pas un aboutissement, mais plutôt la mise en forme de quelques pistes de recherche. Elle relève sans nul doute d'un « Effet Foucault »³ qui pousse à explorer, à partir des thématiques foucaaldiennes, un certain nombre de questions liées aux techniques de gouvernement, à la résistance et à la subjectivité. Ces questions, enfin, renvoient à des pratiques. La matière étudiée relève autant du discours que de l'étude de cas ou des sciences sociales. La transdisciplinarité convoquée dans ce travail n'est donc pas un effet de style, mais une nécessaire adaptation à un objet de recherche transversal.

Au risque de la dispersion, il s'agit ici, dans un même mouvement, de faire l'épistémologie d'un usage singulier de la géographie, d'en fournir une illustration, et de poser les jalons d'une géographie pratique et politique des rapports de pouvoir. Les deux premières parties s'attachent à explorer les fondations théoriques d'un usage géographique des concepts foucaaldiens, en analysant tant ces concepts que leur développement géographique. La dernière partie, en forme d'ouverture, se caractérise par un décentrement de l'analyse. Il s'agit de construire quelques pistes de recherches, d'élaborer un certain nombre de réflexions issues des deux premières parties, mais à travers un *corpus* plus hétéroclite.

3 Burchell, Gordon et Miller désignent par « Effet Foucault » la « visibilité, à travers une perspective singulière en histoire du présent, des différentes façons par lesquelles une activité ou un art appelé *gouvernement* a été rendue pensable et praticable » (Burchell et al., 1991, p.ix)

Première partie : les traces d'une pensée géographique dans l'œuvre de Michel Foucault

1. Foucault et la géographie : le dialogue distancié de Foucault avec les géographes

« Plus je vais, plus il me semble que la formation des discours et la généalogie du savoir ont à être analysées à partir non des types de conscience, des modalités de perception ou des formes d'idéologies, mais des tactiques et stratégies de pouvoir. Tactiques et stratégies qui se déploient à travers des implantations, des distributions, des découpages, des contrôles de territoires, des organisations de domaines qui pourraient bien constituer une sorte de géopolitique, par où mes préoccupations rejoindraient vos méthodes. Il y a un thème que je voudrais étudier dans les années qui viennent : l'armée comme matrice d'organisation et de savoir – la nécessité d'étudier la forteresse, la « campagne », le « mouvement », la colonie, le territoire. La géographie doit bien être au cœur de ce dont je m'occupe »

Michel Foucault, entretien avec la revue *Hérodote*, n°1, janvier-mars 1976.

Le rapport entretenu par Foucault avec les géographes constitue un point de départ intéressant pour l'analyse des usages géographiques du philosophe. Une piste ténue, certes, car constituant un corpus de quelques textes : un entretien avec la revue *Hérodote*, une série de questions adressées par Foucault à cette même revue, ainsi que les réponses de quelques géographes à ces questions. Très peu de textes font donc directement référence à la géographie. On verra plus bas que ces textes sur la géographie n'épuisent pas la pensée foucauldienne de l'espace, mais ils fournissent le seul témoignage quelque peu construit du rapport de Foucault à la géographie en tant que telle.

Tout débute donc en 1976, quelques temps après la publication par Foucault de *Surveiller et punir*. Une nouvelle revue de géographie apparaît dans le champ universitaire, qui se présente comme une revue militante. *Hérodote*, fondée par le

géographe Yves Lacoste, réunit en son sein des géographes engagés, militant pour un usage politique de la géographie, au service des dominés et non plus des États-majors. La revue entend promouvoir une géographie critique, et s'oppose frontalement à la discipline universitaire telle qu'elle s'est constituée :

« Nous accusons la géographie dominante d'être complice de l'ordre social/spatial établi, quand elle le légitime ou quand elle l'aménage » (*Hérodote*, 1976 : 6).

Pour son premier numéro, outre un éditorial percutant, la revue choisit de publier un entretien réalisé avec Foucault (*Hérodote*, 1976a). Au début de l'entretien, Foucault se montre très distant. Lorsque les géographes lui suggèrent qu'on pourrait utiliser son archéologie du savoir pour la géographie, il se dit sceptique, et suggère en retour aux géographes de se construire leur propre archéologie. L'entretien se poursuit, portant sur les métaphores spatiales dans les travaux de Foucault. Là encore, le philosophe se montre réticent, et cherche à montrer que ses métaphores n'ont rien de géographique. Pourtant, à la fin de l'entretien, Foucault change d'avis, convaincu par les objections des géographes :

« Je me rends compte que les problèmes que vous posez à propos de la géographie sont essentiels pour moi. Entre un certain nombre de choses que j'ai mises en rapport, il y avait la géographie, qui était le support, la condition de possibilité du passage de l'un à l'autre » (Foucault, 1976a : 39)

Il reconnaîtra même plus loin, à la fin de l'entretien, que « la géographie doit bien être au cœur de ce dont [il] s'occupe » (*ibid.* : 40).

Six mois plus tard, le dialogue se poursuit sous une forme différente. Foucault, visiblement intéressé par son propre rapport à la géographie, adresse à la revue *Hérodote* des « questions » (*Hérodote*, 1976b). Foucault précise alors le sens de sa démarche :

« Ce ne sont pas des questions que je vous pose à partir d'un savoir que j'aurais. Ce sont des interrogations que je me pose, et que je vous adresse, pensant que vous êtes sans doute plus avancés que moi sur ce chemin » (*Hérodote*, 1976b : 9)

Les questions portent sur la stratégie, sur l'importance de constituer la géographie comme science, et sur le problème de l'exercice du pouvoir. Une dernière question porte sur la possibilité d'établir une géographie de la médecine (*ibid.*). Foucault lance ainsi quelques idées et suggère, par les notions qu'il aborde, un lien entre la géographie et ses travaux.

Les géographes, sollicités par ces questions, tardent à répondre. La revue *Hérodote* doit repousser plusieurs fois la parution des réponses des géographes à

Foucault. Celles-ci seront finalement publiées un an plus tard, dans le numéro 6 de la revue (*Hérodote*, 1977). *Hérodote* fait le choix de ne pas publier une réponse unifiée, mais une série d'articles, concernant divers aspects du rapport de Foucault à la géographie. On y repère toute l'influence que le philosophe pouvait exercer sur les géographes à cette époque.

Ainsi, à titre d'exemple, on peut citer la contribution d'Olivier Bernard et Maurice Ronai, qui revient sur une question posée par Foucault, celle du pouvoir. Leur vocabulaire (maillage, intensité, etc.) démontre l'importance des réflexions foucaaldiennes dans leurs travaux. Alain Joxe s'intéresse quant à lui à la notion de stratégie. Certaines contributions sont plus critiques, comme celle d'Alain Reynaud, qui se méfie de l'idée d'un « savoir des espaces », lequel érigerait selon lui l'espace en entité. Enfin, d'autres contributions s'éloignent des problématiques foucaaldiennes, en proposant notamment une lecture plus influencée par Gilles Deleuze ou Paul Virilio.

Ce qu'il faut retenir de cet épisode, de ce court dialogue de Foucault avec les géographes, c'est un certain rapport, mêlant intérêt réciproque et distance. L'intérêt réciproque est très compréhensible : les thématiques développées par les géographes critiques d'*Hérodote* interrogent la stratégie d'État, les politiques de ségrégation, le pouvoir médical, la gestion des populations, etc. Autant de thèmes centraux des recherches de Foucault. La distance entretenue d'un côté comme de l'autre, en revanche, est plus énigmatique. Elle peut être expliquée, du point de vue de Foucault, par la réputation de la discipline, la géographie ayant mauvaise presse dans la pensée critique, trop liée à l'État, à la colonisation, trop souvent assimilée à une discipline purement scolaire. Du côté des géographes, on peut imaginer une certaine méfiance à l'égard d'un philosophe usant sans doute trop facilement des métaphores spatiales, et reconnaissant à l'histoire une fonction majeure dans ses travaux, qu'il ne reconnaît pas à la géographie. Quoi qu'il en soit, entre « engagement » et « distanciation » (Elias, 1993), le dialogue de Foucault avec les géographes fournit quelques éléments laissant penser à l'existence d'un intérêt du philosophe pour les problématiques géographiques. Avant de voir, à l'inverse, comment se traduit l'intérêt des géographes pour les concepts du philosophe, il convient donc de chercher, dans sa pensée, les traces d'une réflexion sur l'espace et le territoire.

2. À propos de quelques concepts clés pour une pensée géographique

La pensée foucauldienne de l'espace

Les métaphores spatiales abondent chez Foucault. Il ne s'agit pas d'une obsession, d'un motif caché, mais d'un élément qui apparaît dans nombre de ses travaux comme un arrière-plan (Elden, Crampton, 2007). Il s'agit également, dans certains textes, d'un véritable objet d'analyse. Peu de textes sont véritablement consacrés à l'espace, mais la lecture des rares pages où Foucault concentre son attention sur l'espace fournit des éléments importants pour l'étude des usages géographiques du philosophe.

Sans prétendre à l'exhaustivité, je ferai référence à trois textes : la préface au *Panoptique* de Bentham, intitulée « L'œil du pouvoir » (Foucault, 1977), un entretien avec Paul Rabinow intitulé « Espace, savoir, pouvoir » (Foucault, 1982a) ainsi que la conférence consacrée aux « espaces autres » (Foucault, 1984a). Ces textes n'épuisent pas la compréhension du rapport complexe de la pensée de Foucault à l'espace, mais posent quelques jalons, mettent en évidence quelques idées.

La préface au *Panoptique* de Bentham est importante car Foucault y formule l'idée d'une nécessaire « histoire des espaces » :

« Il y aurait à écrire toute une "histoire *des* espaces" – qui serait en même temps une "histoire *des* pouvoirs" – depuis les grandes stratégies de la géopolitique jusqu'aux petites tactiques de l'habitat, de l'architecture institutionnelle, de la salle de classe ou de l'organisation hospitalière, en passant par les implantations économique-politiques » (Foucault, 1977 : 12).

D'emblée, Foucault pense l'espace en relation intime avec le pouvoir, des dispositions architecturales locales (panoptique) aux stratégies géopolitiques.

Cette histoire des espaces, Foucault ne la réalise pas. Cependant, dans d'autres textes, il pose les bases d'une généalogie de l'espace moderne.

Foucault distingue trois grandes phases dans la constitution de l'espace moderne. Tout d'abord, l'espace médiéval, fondé sur la hiérarchie des lieux de vie (lieux sacrés, profanes, militaires, etc.) :

« C'était toute cette hiérarchie de lieux qui constituait ce qu'on pourrait appeler très grossièrement l'espace médiéval : espace de localisation » (Foucault, 1984a : 1572).

Puis la science galiléenne met en évidence l'infinité de l'espace, l'étendue. L'espace de localisation est remis en cause par la découverte de cette infinité de l'univers. Enfin,

« de nos jours, l'emplacement se substitue à l'étendue qui elle-même remplaçait la localisation. L'emplacement est défini par les relations de voisinage entre points ou éléments ; formellement, on peut les décrire comme des séries, des arbres, des treillis » (*ibid.*).

Du point de vue de l'organisation concrète du territoire, ces conceptions de l'espace se manifestent, au XVIIe siècle, par l'extension du modèle de la ville (police) au territoire (Foucault, 1982a : 1091). Cette extension du modèle de la police à l'ensemble du territoire aboutit au XIXe siècle à la formulation d'un problème de répartition des populations. Il s'agit du problème démographique de « l'emplacement humain », c'est-à-dire

« le problème de savoir quelles relations de voisinage, quel type de stockage, de circulation, de repérage, de classement des éléments humains doivent être retenus de préférence dans telle ou telle situation pour venir à telle ou telle fin. Nous sommes à une époque où l'espace se donne à nous sous la forme de relations d'emplacements » (Foucault, 1984a : 1573)

Foucault retrace ainsi une brève généalogie que l'on peut résumer par la substitution progressive de l'étendue à la localisation, puis de l'emplacement à l'étendue.

Dans son texte sur les « espaces autres », Foucault s'arrête longuement sur ces emplacements qui caractérisent l'espace contemporain, il en fournit une typologie.

On compte selon Foucault trois types d'emplacements : les topies, les utopies et les hétérotopies.

Les topies sont les emplacements types, c'est-à-dire des emplacements caractérisés par un certain type de relations par lesquelles ils se définissent. Par exemple, un train est une topie, un emplacement que l'on peut réduire à un certain nombre de relations spatiales (le train est ce par quoi l'on passe, ce qui passe devant nous, etc. - *ibid.* 1574).

Certains emplacements se distinguent des topies par le fait qu'ils sont en rapport avec tous les autres emplacements, mais dans un rapport de subversion, ou d'inversion. Ils contredisent les autres types d'emplacement en fonctionnant différemment.

Ces « contre-emplacements » sont les utopies et les hétérotopies. Les premières sont hors du réel, « sans lieu réel » (*ibid.*), alors que les secondes sont bel et bien inscrites dans le réel, côtoient les autres emplacements. Les hétérotopies sont

« des lieux réels, des lieux effectifs, des lieux qui sont dessinés dans l'institution même de la société, et qui sont des sortes de contre-emplacements, sortes d'utopies effectivement réalisées dans lesquelles les emplacements réels, tous les autres

emplacements réels que l'on peut trouver à l'intérieur de la culture sont à la fois représentés, contestés et inversés, des sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux, bien que pourtant ils soient effectivement localisables » (*ibid.*).

Les hétérotopies intéressent Foucault car elles cristallisent un contre-fonctionnement de la société : elles sont des espaces de déviation par rapport aux normes. Elles permettent la superposition de plusieurs espaces (comme le jardin, qui superpose un espace naturel, un espace artistique, ou un espace symbolique). Elles superposent également des temporalités (comme les bibliothèques ou les musées).

Ces lieux « autres » sont somme toute assez courants, ils définissent par la marge nos espaces de vie (la prison, par exemple, définit l'espace de la liberté). Il est donc important de savoir les appréhender. Foucault propose de constituer un savoir de l'espace fondé sur la connaissance des espaces autres :

« On pourrait supposer, je ne dis pas une science parce que c'est un mot qui est trop galvaudé maintenant, mais une sorte de description systématique qui aurait pour objet, dans une société donnée, l'étude, l'analyse, la description, la « lecture », comme on aime à dire maintenant, de ces espaces différents, ces autres lieux, une espèce de contestation à la fois mythique et réelle de l'espace où nous vivons ; cette description pourrait s'appeler l'hétérotologie » (*ibid.*).

On verra plus loin (*cf.* troisième partie) qu'il est également possible de penser un usage stratégique de ce savoir des espaces. À ce stade de l'analyse, il convient simplement de retenir quelques points. Tout d'abord, l'espace a une histoire, il ne s'agit pas d'un pur concept ou d'une catégorie de l'entendement. L'espace a donc une histoire en tant que conception, mais également en tant que catégorie de déploiement de l'action (action publique, mais également action individuelle). Il est lié à des problématiques aussi diverses que la police, le territoire, la gestion de l'habitat, etc. Enfin, l'espace a une fonction, qui diffère selon les lieux, les époques, les usages. Tous les espaces ne se valent pas, et l'espace est susceptible d'instrumentalisation. L'espace n'est pas une pure surface d'inscription, il est une pratique.

Des concepts tels que gouvernementalisation ou subjectivation reposent tous sur une hypothèse de base, qui est que l'espace se définit à travers ses pratiques, et qu'on peut l'appréhender sous l'angle de sa production sociale. C'est cette hypothèse que Foucault s'est attaché à préciser dans les quelques lignes qu'il a consacré à l'espace, et c'est ce sur quoi repose la possibilité d'une géographie foucauldienne.

Cependant, on ne saurait comprendre l'apport de Foucault à la géographie sans faire l'étude d'autres concepts, qui constituent le cœur de la pensée du philosophe et dont l'influence en géographie sociale est évidente.

Gouvernementalisation, subjectivation et territorialisation

« What I study, is an architecture, a spatial organization, disciplinary techniques, modalities of dressage, forms of surveillance ; actually what I study is what I called governmentality (a word which is undoubtedly too grand) : what are the practices which are put to work to govern men, that is to enable a certain manner of conducting them, government as the conduct of conduct, how to conduct the conduct of men » (Foucault, entretien inédit avec Paul Patton et Colin Gordon, *in* : Elden, 2007).

Les trois concepts qui forment le titre de cette partie ne doivent en aucun cas être compris comme des concepts dogmatiques, à définition figée, mais plutôt comme des concepts-outils. De plus, ces concepts se démultiplient en une constellation de concepts corrélatifs. Le terme de gouvernementalisation, en effet, renvoie immédiatement à la notion de gouvernementalité, mais également au concept plus classique de gouvernement. De même on ne peut parler de subjectivation sans faire référence à la notion du sujet ou de subjectivité, ni de territorialisation en l'isolant du territoire ou de la territorialité, sans compter les concepts tels que déterritorialisation ou reterritorialisation. Comment, dès lors, comprendre cette matrice conceptuelle complexe ?

Une observation des usages foucauldien de ces concepts peut fournir une grille de lecture opératoire. Cette grille de lecture quelque peu arbitraire est la suivante : les termes choisis comme titre de cette partie (gouvernementalisation, subjectivation et territorialisation) renvoient à des processus ou mécanismes (termes considérés ici comme synonymes) de production ou construction d'une entité. Cette entité, précisément, c'est le gouvernement, le sujet ou le territoire. Il est alors important de noter que si la pensée foucauldienne tend à rejeter le naturalisme (qui voudrait, au contraire de cette lecture en termes de processus, poser un sujet, un territoire ou un gouvernement préexistants et naturels), ces entités n'en sont pas moins des objets complexes, pris dans des processus qui ne leur préexistent pas tout à fait. On verra par exemple que le territoire construit prend appui sur un territoire doté de qualités préexistantes, de même que la subjectivation particularise des individus qui, pris dans

leur ensemble, peuvent également être appelés des sujets. C'est pourquoi il faut préciser que les processus dont il est question visent à orienter, produire, construire des entités (on parle à cet effet de *techniques* de gouvernement ou de *techniques* de soi). Quant à la troisième série de concepts - gouvernementalité, subjectivité et territorialité -, il s'agit de catégories d'analyse renvoyant à la déconstruction théorique des processus étudiés. Analyser une situation en termes de gouvernementalité revient à étudier les techniques de gouvernement mises en oeuvre dans cette situation, de même que mettre au jour un type de subjectivité propre à un contexte donné implique d'analyser les processus de subjectivation propres à ce contexte.

Outre ces précisions théoriques, il convient de remarquer que le terme de territorialisation, contrairement aux deux autres, n'appartient pas en propre au répertoire foucauldien. Or, on verra que les pensées géographiques établies à partir ou à l'aide de Foucault ne peuvent articuler des concepts tels que subjectivation ou gouvernementalisation qu'en les « géographisant », ce qu'autorise le concept de territorialisation. Le concept de territorialisation renvoie à des problématiques foucaaldiennes très importantes, même si son usage se réfère plutôt aux travaux de Gilles Deleuze. Ce concept, sous-estimé par Foucault, est largement mobilisé dans le vocabulaire contemporain de l'analyse stratégique (et notamment dans le vocabulaire institutionnel de la gestion des territoires).

Puisque ce travail traite de l'usage des concepts et non de leur détermination théorique, leur définition reste soumise aux aléas de ces usages. Néanmoins, il est nécessaire de produire une ébauche de définition, en guise de clarification et avant d'en venir à la question de l'articulation de ces concepts dans l'étude des rapports de pouvoir.

Par gouvernementalisation on entend en premier lieu la mise en oeuvre de techniques de gouvernement. Les pratiques de gouvernement instituées à l'intérieur d'un même champ de forces (politiques, économiques, historiques, géographiques) constituent une gouvernementalité.

La notion de gouvernement prolifère au XVI^e siècle, au moment même où se pose de manière répétée le problème de la population. Il s'agit de savoir comment le souverain peut gérer cette masse incertaine, ce « phénomène de nature » qu'est la population (Foucault, 2004 : 73). La notion de gouvernement renvoie alors à des mécanismes de pouvoir efficaces, comme on peut le lire dans la définition très générale de Guillaume de La Perrière :

« Gouvernement est droite disposition des choses, desquelles on prend charge pour les conduire jusqu'à fin convenable » (*ibid.*: 101)

L'apparition des réflexions sur le gouvernement est également liée à la mise en place des « dispositifs de sécurité » que Foucault repère dans les techniques modernes de contrôle des hommes et des choses. Les mécanismes de sécurité visent à garantir la viabilité économique de l'Etat, par une meilleure gestion des ressources (alimentaires, sociales, etc.) et de la population. Dans ce cadre, la gouvernementalité consiste alors à développer les outils nécessaires à l'exercice d'un pouvoir sur la population, pouvoir qui a « pour forme majeure de savoir l'économie politique » et pour « instrument technique essentiel les dispositifs de sécurité » (*ibid.* : 111).

Mais cette définition peut paraître trop exogène au corps social (qui semble déterminé par un souverain qui fixe les règles du jeu), et c'est pour éviter cette impression que Foucault précise la notion à plusieurs reprises, en notant la relation nécessaire qui s'établit entre un macro-gouvernement (celui de l'Etat) et un micro-gouvernement (Foucault, 1981). Ainsi, les grandes structurations politiques (par exemple la démocratie) ne sont possibles que si les individus entretiennent entre-eux des rapports de gouvernement correspondants (démocratiques). Il précise cette idée dans des textes ultérieurs en faisant un lien entre la gouvernementalité et la thématique du souci de soi, indissociable du souci des autres :

« Je dis que la gouvernementalité implique le rapport de soi à soi, ce qui signifie justement que, dans cette notion de gouvernementalité, je vise l'ensemble des pratiques par lesquelles on peut constituer, définir, organiser, instrumentaliser les stratégies que les individus, dans leur liberté, peuvent avoir les uns à l'égard des autres » (Foucault, 1984 : 1547)

La gouvernementalité est donc liée à la construction du rapport de soi à soi et du rapport aux autres, c'est pourquoi elle renvoie à la thématique du sujet et de la subjectivation, tout autant qu'à celle des rapports de pouvoir.

Si Foucault utilise la notion de gouvernementalité pour penser la gestion des populations, il semble minorer l'importance du territoire dans les processus de gouvernementalisation (on mesurera l'importance du territoire dans les exemples contemporains développés en seconde partie, tant pour les macro-gouvernementalités que pour les micro-gouvernementalités). En effet, bien que la question du territoire comme processus d'organisation politique de l'espace semble se poser de façon essentielle dans la gouvernementalité moderne (cf. Foucault, 2002, 2004 et 2004a), elle paraît se réduire pour Foucault à une donnée naturelle, un objet privilégié de l'art du

Prince (notamment dans le *corpus* machiavélien).

Alors que le problème du Prince est de garantir la sûreté du territoire, celui du gouvernement est lié pour Foucault à la gestion des populations, et seulement secondairement au territoire, lequel n'apparaît plus comme un territoire politique (celui du souverain) mais comme une donnée naturelle. Comme le note Olivier Razac dans son article consacré à la gouvernementalité, « un dispositif de sécurité doit gérer des flux qui traversent un espace préexistant doté de qualités naturelles avec lesquelles il va falloir jouer » (Razac, 2005 : 173). Pour résumer, on peut opposer le pouvoir souverain, qui « s'exerce d'abord sur un territoire dont la population est un des facteurs seulement, l'objectif du Prince [étant] de conserver ses prérogatives, ses droits sur ce territoire », et le gouvernement, qui « ne s'exerce pas essentiellement sur un territoire » (*ibid.* : 171) mais sur une population considérée comme « multiplicité en mouvement » (Foucault, 2004 : 129).

Cette relégation du territoire à une donnée naturelle paraît pour le moins étonnante, et c'est pourquoi le parti pris de ce mémoire est d'interroger les usages contemporains de cette notion, dont on verra qu'ils rencontrent largement les problématiques foucauldienne.

Pour rendre compte du caractère politique du territoire et de sa centralité dans les techniques modernes de gouvernement, on peut rappeler, en guise d'anecdote, les propos d'un ministre français à propos des collectivités locales, déplorant leur désorganisation en ces termes : « Qui pourrait contester, en effet, que le jardin à la française a été envahi, au fil du temps, par de mauvaises herbes, au point de ressembler, ici ou là, à une jachère, sinon à une friche ? »⁴. Ce type de discours, souvent répété, marque l'attention portée par les politiques à l'organisation du territoire, sans laquelle leurs réformes seraient inopérantes. De fait, la littérature institutionnelle consacrée au territoire prolifère à travers des organismes tels que l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) qui, selon Eric Canobbio, intègre dans son lexique une cinquantaine d'items « relevant directement d'une forme de territorialisation par un zonage quantitatif » (Canobbio, 2009 : 31). D'autres institutions se consacrent totalement à cette question, telles que l'Observatoire des territoires⁵ ou la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR). La DATAR produit notamment des prédictions concernant l'aménagement du territoire

4 Extrait d'un discours de Brice Hortefeux lors d'un débat sur l'organisation des collectivités territoriales, prononcé au Sénat le 30 juin 2009 (*in Hérodote*, 2009 : 29).

5 Site internet de l'Observatoire des territoires, URL : www.territoires.gouv.fr

futur, des cartes prévisionnelles prenant en compte le caractère politique du territoire. Les cartes présentées en annexes (*cf.* annexes 1 et 2) produisent ainsi une cartographie de « la France de 2020 », à travers une carte du réseau internet (et sa distribution différenciée suivant les territoires) et une comparaison de trois scénarios politiques d'aménagement du territoire. Concernant ce zonage contemporain du territoire, le travail de Laurent Duclos est particulièrement éclairant (Duclos, 2002). L'auteur écrit que :

« le réseau que forme l'administration d'Etat est agencé pour remplir certaines fonctions : l'acis directionnel tout autant que dimensionnel, ce réseau prélève, pour ce faire, sur les formations qu'il traverse les éléments qui lui permettent de remplir ses fonctions « d'agence ». Les réseaux de l'Etat sont alors comme « jetés » sur une étendue. Aussi bien, ils « enserrent des surfaces mais sans les recouvrir » pour n'en retenir que quelques éléments pertinents au regard des intérêts de l'Etat, opérer un prélèvement : collecter l'impôt, la taxe professionnelle ou encore déterminer un taux de natalité ou de mortalité, un taux de chômage, etc...(...). Le réseau administratif, en effet, est un instrument qui permet de faire la topographie de cette collectivité mais pour normalement la solidariser. Les différentes fonctions territorialisées de l'Etat permettent alors que la Nation dans son étendue résonne de place en place. » (Duclos, 2002 : 10)

L'Etat ne cesse en effet de produire des cartes, de territorialiser, et cela infirme l'idée selon laquelle le territoire ne serait qu'un élément secondaire, tout juste une dérivée de la population, un simple outil de gestion de cette dernière. Duclos fait appel à Deleuze et Guattari, qui résument cette activité incessante de production du territoire par l'Etat en écrivant que

« pour exprimer le territoire, l'Etat fait des cartes. Le territoire est donc d'abord un artefact, c'est-à-dire un effet de l'art » (Deleuze, 1980 : 388-389)

Le territoire de la gouvernementalité est donc tout autre chose qu'un phénomène naturel avec lequel il faudrait composer ; il est un support du gouvernement, une composante essentielle de l'art de gouverner. Par ailleurs, le territoire est à distinguer de l'espace, beaucoup plus présent dans pensée de Foucault, en cela précisément qu'il est construit par les sujets et non donné. Claude Raffestin insiste sur le fait qu'« il est essentiel de comprendre que l'espace est en position d'antériorité par rapport au territoire ». En s'appropriant l'espace, « prison originelle », les sujets le territorialisent. Ce qui implique donc de définir le territoire comme « production à partir de l'espace » (Raffestin, 1980 : 129). François Fourquet et Lion Murard, dans un livre à plusieurs voix⁶, font jouer en quelque sorte Foucault contre lui-même en évoquant la nécessité d'une « généalogie des

6 Fruit de recherches nées autour du Centre d'Études, de Recherches et de Formation Institutionnelles (CERFI, fondé par Félix Guattari), du Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR) et du Groupe intervention prisons (GIP), le livre entremêle des passages très théoriques et des discussions informelles relatées par les auteurs, qui laissent la place à une voix extérieure (celle de Foucault ou Deleuze), qui vient les critiquer ou appuyer leur hypothèse.

inscriptions territoriales », qu'ils définissent ainsi :

« *Inscription territoriale* : ce n'est pas un concept, c'est l'indice d'un problème qui renvoie d'une part à la puissance d'inscription, l'instance dominatrice, l'Etat, le capital, qui marque un quelque chose qui désormais s'enregistre comme un territoire. C'est d'autre part une façon de s'empêcher de considérer dès le départ que le territoire n'est qu'une surface passive où se projettent telle ou telle instance sociale ou politique » (Fourquet, Murard, 1976 : 75)

L'entrée privilégiée de cet ouvrage est la notion d'équipement collectif (routes, écoles, etc.), qui marque l'inscription de l'Etat dans le territoire. Lorsque Foucault intervient, dans un passage de l'ouvrage (*ibid.* : 217), il note lui-même l'importance de ces équipements qui procèdent selon lui de trois fonctions principales, illustrées par l'exemple de la route. Pour Foucault, les équipements collectifs ont pour première fonction de produire de la production (« la route qui draine de la main d'oeuvre »), de produire de la demande (« la route qui conduit au marché ») et de normaliser le territoire (« la route comme pièce dans un "aménagement du territoire" »). On peut évidemment objecter que les exemples de Foucault réaffirment la centralité de la population, mais on voit également que cette dernière est ici déterminée par le territoire construit de l'Etat. Les processus de territorialisation apparaissent donc bien comme des éléments centraux des gouvernementalités contemporaines, contrairement à ce que pourrait laisser croire la seule lecture de *Sécurité, territoire, population* (Foucault, 2004).

Enfin, il semble nécessaire d'ajouter un troisième et dernier terme à la matrice conceptuelle foucauldienne pour la rendre compatible avec une approche géographique. Il a été question jusqu'ici du territoire d'Etat, produit par des techniques de gouvernement, objet de savoir et vecteur de pouvoir. Il faut ajouter à cela une dimension propre à la micro-gouvernementalité évoquée plus haut, celle de la construction du sujet, des processus de subjectivation, dans l'élaboration des relations géographiques.

La question de la subjectivation apparaît chez Foucault dans une ambiguïté fondatrice, où le sujet apparaît à la fois comme sujet assujéti et sujet de résistance. Comment est-ce possible ?

Il est important de comprendre que le pouvoir n'agit pas unilatéralement sur le sujet en lui imposant une domination écrasante. Comme le note Judith Butler,

« L'assujettissement est, littéralement, la *fabrication* d'un sujet, le principe de régulation selon lequel un sujet est formulé ou produit. Pareil assujettissement est un type de pouvoir qui ne se contente pas d'*agir* unilatéralement, en tant que forme de domination sur un individu donné, mais qui de plus *active* ou forme le sujet » (Butler, 2002 : 136)

Cette activation du sujet dans l'assujettissement rend possible un éventuel désassujettissement, une volte-face du sujet, alors susceptible de mettre en oeuvre des stratégies de résistance.

On peut comprendre l'intérêt que les géographes prêtent à la notion de subjectivation en établissant un parallèle entre le rôle de l'espace et de la morale dans la construction du sujet. Foucault écrit dans un article intitulé « Usage des plaisirs et techniques de soi » qu'

« il n'y a pas d'action morale particulière qui ne se réfère à l'unité d'une conduite morale ; pas de conduite morale qui n'appelle la constitution de soi-même comme sujet moral ; et pas de constitution du sujet moral sans des "modes de subjectivation" et sans une "ascétique" ou des "pratiques de soi" qui les appuient » (Foucault, 1983 : 1377)

Ainsi, le rapport à l'extérieur (ici l'action morale, là le rapport à l'espace), ne se construit pas sans un rapport à soi (techniques de soi, souci de soi), sans construction d'un sujet à l'intérieur des modes de subjectivation qui lui sont accessibles. Ce sujet qui se construit dans la subjectivation le fait à partir de modes d'objectivation, parmi lesquels Foucault (Foucault, 1982 : 1042) compte notamment les « pratiques divisantes » (les partages faits entre les sujets selon des catégories sociales : entre le « fou » et « l'homme sain », entre le « criminel » et le « gentil garçon ») et les techniques de soi (Foucault prend l'exemple de la sexualité, qui, dans la pratique, produit son sujet). Or, si la subjectivation en passe par ce mode d'objectivation que constituent les pratiques, on voit que les pratiques spatiales participent elles-aussi, en retour, à la subjectivation.

Autre ambiguïté de la subjectivation, également propice à un usage géographique, la distinction entre la subjectivation étudiée comme processus de construction de la réalité sociale existante, et la subjectivation comprise d'un point de vue normatif. Comme catégorie d'analyse, la subjectivation renvoie à la construction politique, historique, géographique, des modes de production différentiels des sujets. On en verra un usage particulièrement éclairant en géographie postcoloniale et en géographie du genre (*cf.* deuxième partie). D'un point de vue normatif, il s'agit de se demander quelles formes de subjectivation alternatives il est possible de mettre au jour. C'est notamment la perspective de Pierre Dardot et Christian Laval lorsqu'ils promeuvent des formes de subjectivation en résistance par rapport à la gouvernamentalité néolibérale :

« La seule voie praticable est de promouvoir dès à présent *des formes de*

subjectivation alternatives au modèle de l'entreprise de soi » (Dardot, Laval, 2009 : 476).

Ce second point de vue sur la subjectivation sera formulé plus loin (*cf.* troisième partie), dans une réflexion autour de la possibilité d'une géographie subversive fondée sur une approche foucauldienne de la géographie politique.

Rapports de pouvoir et rapports spatiaux

La thèse défendue dans ce mémoire est qu'un usage géographique de Michel Foucault ne peut s'établir qu'à partir d'une interprétation du social en termes de rapports de pouvoir. Dans ce contexte, les rapports sociaux ou rapports de pouvoir doivent être mis en relation avec leur déploiement dans l'espace (rapports spatiaux), lequel a partie liée avec la question du territoire comme lieu d'exercice des rapports de pouvoir.

Dans *La production de l'espace*, Henri Lefebvre note que « l'espace (social) est un produit (social) » (Lefebvre, 1974 : 39). Cette production sociale de l'espace donne lieu à des rapports de pouvoir, ou les encadre. Or, c'est précisément cette question des rapports de pouvoir que Foucault rend opérante dans ses travaux.

Il convient tout d'abord de distinguer les rapports de pouvoir de leurs formes paroxystiques, que sont la violence et la domination. On ne peut réduire les rapports de pouvoir à l'exercice de la violence, car cette dernière se caractérise par l'action directe d'un individu sur un autre. En effet, les rapports de pouvoirs se définissent comme « un mode d'action qui n'agit pas directement et immédiatement sur les autres, mais qui agit sur leur action propre » (Foucault, 1982 : 1055). De même, les rapports de pouvoir ne sauraient être considérés exclusivement comme des formes de domination. Dans un article de 1984, Foucault précise que contrairement à une lecture trop réductrice, « les relations de pouvoir ont une extension extrêmement grande dans les relations humaines » (Foucault, 1984 : 1530). Cependant, bien que tout rapport de pouvoir ne constitue pas un rapport de domination, force est de constater la place prépondérante de l'analyse en termes rapports de domination dans le *corpus* géographique (on le verra notamment dans le cas de la géographie du genre et du colonialisme). Ainsi, l'analyse des rapports de pouvoir

« rencontre parfois ce qu'on peut appeler des faits, ou des états de domination, dans lesquels les relations de pouvoir, au lieu d'être mobiles et de permettre aux différents partenaires une stratégie qui les modifie, se trouvent bloquées et figées. Lorsqu'un individu ou un groupe social arrivent à bloquer un champ de relations de pouvoir, à les rendre immobiles et fixes et à empêcher toute réversibilité du mouvement (...) on est devant ce qu'on appelle un état de domination » (Foucault, 1984 : 1530)

Dans une perspective géographique, ces états de domination constituent un objet d'analyse privilégié, puisqu'ils permettent de mettre au jour des structures sociales stabilisées, des circulations obligatoires, des territoires pris ou imposés. Si, pour paraphraser le titre d'un ouvrage d'Yves Lacoste (Lacoste, 1976), la géographie « sert d'abord à faire la guerre », il est important pour les géographes critiques, en retour, d'« envisager les structures de pouvoir comme des stratégies globales qui traversent et utilisent des tactiques locales de domination » (Foucault, 2002 : 39).

L'une des questions posées par Foucault à la revue *Hérodote* était (question rhétorique puisque Foucault en donne lui-même la réponse dans ses travaux) :

« La stratégie ne permet-elle pas d'analyser les rapports de pouvoir comme technique de *domination* ? » (Foucault, 1976 : 10)

Comme l'indiquent Olivier Bernard et Maurice Ronai, en réponse aux préoccupations de Foucault, la question la plus pertinente pour les géographes n'est pas tant « qui a le pouvoir », ou « qui domine », mais

« où est le pouvoir - plutôt, où s'inscrit-il ? Il faut dès lors localiser ses points d'ancrage, repérer des *champs* de pouvoir, montrer comment il *irrigue* le champ social » (Bernard, Ronai, 1977 : 10).

Il s'agit aussi de repérer des « intensités » dans l'exercice du pouvoir, et à cet égard on peut penser que la domination est une montée en intensité de l'exercice courant des rapports de pouvoir.

Par ailleurs, il faut insister sur le caractère politique des rapports⁷ de pouvoir (même si on y reviendra en détail dans la seconde partie). Raffestin adopte comme axiome de base que

« toute relation, de par son contenu, est "politique" en ce sens qu'elle intéresse et qu'elle concerne réellement ou virtuellement tout être appartenant à la collectivité ou à une collectivité donnée » (Raffestin, 1980 : 28)

Or, ce caractère politique implique une géographie des luttes, des conflits politiques, et,

7 J'utiliserai indifféremment, dans ce travail, les expressions « rapports de pouvoir » et « relations de pouvoir », avec une préférence pour l'aspect agonistique que recèle le terme de « rapport ». Cependant, les usages géographiques et sociologiques de Foucault tendent à privilégier la notion de « relation », moins connotée. De plus, « rapport de pouvoir » est généralement traduit en anglais par « power relation ».

par conséquent également une géographie des résistances. Bernard et Ronai, dans leur réponse à Michel Foucault, insistent sur

« ce qui donne cohérence à une formation sociale, la fluidité de la décision et de l'information, mais aussi le système de régulation des conflits. Leur canalisation doit être comprise comme tactique spatiale. Ainsi les protagonistes peuvent avoir intérêt à fixer une lutte, ou à l'étendre. Le maillage, avec ses barrages, ses filières, ses rigoles, peut isoler (abcès de fixation), noyer, répandre, latéraliser des résistances, des révoltes. D'où l'enjeu, décisif, pour les réseaux politiques et syndicaux de s'intégrer ou non dans le maillage global, de se constituer ou non en contre-réseau, en maillage alternatif. Ils peuvent viser le compromis (jonction, adduction) ou la rupture (captation, détournement, fuite et organisation des fuites) » (Bernard, Ronai, 1977 : 11).

La corrélation des rapports de pouvoir et des rapports spatiaux ainsi que le caractère politique de ces rapports incitent à voir en eux l'objet central d'une géographie sociale critique. Les usages géographiques de Michel Foucault tendent par ailleurs, on le verra plus loin, à confirmer cette hypothèse.

Une matrice conceptuelle intersectionnelle

Enfin, et avant d'en venir à l'étude des usages géographiques de Foucault, il est important de noter une dernière caractéristique des concepts évoqués plus haut. Les concepts liés à la gouvernementalité, à la subjectivité ou à la territorialité s'appliquent de façon particulièrement pertinente à l'étude des situations de domination des corps. En effet, les thèmes de l'incorporation des rapports de pouvoir, de la distribution ou de la circulation spatiale des corps, constituent un biais d'analyse privilégié pour les études géographiques à orientation foucauldienne. Il s'agit alors, pour les géographes, d'étudier la construction dans l'espace des corps genrés, colonisés, racisés, exploités, etc. Cette caractéristique des usages géographiques de Foucault permet d'avancer que la matrice conceptuelle employée est particulièrement adaptée à l'analyse intersectionnelle, c'est-à-dire à une analyse qui vise à montrer dans quelle mesure la domination relève de facteurs multiples et entrecroisés, mêlant rapports de sexe, de genre, de race, de classe, de génération, etc. L'intersectionnalité, dont on verra la traduction pratique dans un certain nombre de travaux géographiques, est « l'expression par laquelle on désigne

l'appréhension croisée ou imbriquée des rapports de pouvoir » (Dorlin, 2009 : 9). Il s'agit de percevoir toute l'épaisseur sociale des rapports de pouvoir et leur lien avec des stratégies de domination différentielles, parfois isolées (comme on le verra dans des contextes précis de géographie des sexualités ou de géographie postcoloniale) mais souvent également imbriqués (on le verra notamment dans les travaux d'Ann Laura Stoler, avec l'étude de l'entrecroisement des rapports de pouvoirs, et notamment des rapports de sexe, genre, race et classe).

Toutefois, il faut noter que l'approche géographique en termes de genre, de sexualité, de race ou de classe n'épuise pas les usages possibles du *corpus* foucaldien. Il s'agit d'un angle d'approche particulièrement pertinent, d'un champ bien développé de la géographie sociale, mais bien d'autres objets sont analysables avec une telle approche théorique. Pour des raisons méthodologiques exposées plus haut (*cf.* introduction), ce travail entend simplement présenter quelques usages singuliers des concepts foucaldiens en géographie, afin de repérer des régularités, de comprendre la pertinence d'un champ théorique en géographie sociale, voire de poser des jalons pour des travaux futurs. Or après s'être concentré dans cette partie sur une tentative d'exégèse fragmentaire du *corpus* foucaldien - centrée sur quelques rappels théoriques dont on ne pouvait faire l'économie -, il s'agit maintenant de repérer certains des usages géographiques de ce *corpus*.

Deuxième partie : faire de la géographie avec Michel Foucault

3. Les apports de Foucault à la géographie sociale

La géographie au miroir transatlantique, la postmodernité en géographie

« *The enlightenment is dead, Marxism is dead, the working class movement is dead... and the author does not feel very well either* » (Neil Smith, in Harvey, 1990 : 325)

Les problématiques postmodernes constituent le coeur des usages géographiques de Michel Foucault. Cela peut paraître paradoxal, puisque Foucault ne s'est jamais considéré comme un penseur postmoderne, et qu'il a toujours montré sa perplexité face aux écrits qui se revendiquaient de la postmodernité. Dans un entretien de 1983, G. Raulet demandait à Foucault de se positionner sur cette question, ce à quoi il répondait :

« Qu'est-ce qu'on appelle la postmodernité ? Je ne suis pas au courant (...) Autant je vois bien que derrière ce qu'on a appelé le structuralisme il y avait un certain problème qui était en gros celui du sujet et de la refonte du sujet, autant je ne vois pas, chez ceux qu'on appelle les postmodernes ou poststructuralistes, quel est le type de problème qui leur serait commun » (Foucault, 1983a : 1265-1266)

La pensée postmoderne est en effet un champ mal unifié, renvoyant à des domaines de recherche et à des orientations diverses. Cependant, il semblerait qu'on puisse repérer quelques invariants des recherches postmodernes, tels que l'idée d'une rupture épistémologique, de la transformation récente du capitalisme, de l'impact d'une reconstitution post-coloniale des territoires, des problématiques sociales liées à la globalisation, aux rapports de genre, de race, de classe, etc. En géographie, ce type de problématiques se traduit souvent par l'usage de concepts foucauldien. C'est pour cette raison qu'il me semble pertinent de rapprocher Foucault de la tradition postmoderne.

Dans *Postmodern Geographies. The Reassertion of Space in Critical Social Theory*, Soja résume le rapport que l'on peut établir entre un Foucault « postmoderne malgré-lui⁸ » et la géographie :

« Se démarquant à la fois de "l'espace interne" de la brillante poétique de Bachelard

8 En français dans le texte.

et des descriptions régionales intentionnelles de la phénoménologie, Foucault concentre notre attention sur une autre spatialité de la vie sociale, un "espace externe", l'espace actuellement vécu (et socialement produit) des lieux et des relations qui s'établissent entre-eux »⁹ (Soja, 1989 : 17)

Pour Soja, la postérité de cette pensée de l'espace, bien réelle, fut invisibilisée par le regard essentiellement historiciste de Foucault et par son déni d'un travail véritablement géographique (*ibid.* : 21).

Pour comprendre précisément ce que signifie une orientation postmoderne en géographie, il faut sortir du corpus strictement foucauldien et faire état des liens qui se sont établis, dans les années 1980, entre la pensée française postmoderne (je m'en tiendrai ici essentiellement à Lyotard et Lefebvre) et la géographie postmoderne américaine (Harvey, Soja et Jameson notamment).

On peut analyser ce champ complexe qu'est la postmodernité à travers trois thématiques : la thématique épistémologique du changement de statut du savoir, la thématique géographique de la modification de l'espace, et la thématique plus générale de la subjectivité postmoderne et des rapports de pouvoir.

Dans son texte fondateur de 1979, Jean-François Lyotard étudie la modification contemporaine du statut du savoir, cette modification dessinant une période qu'il qualifie de postmoderne. Pour l'auteur, le savoir moderne s'est construit dans le contexte des grands récits ou métarécits, ceux de la dialectique de l'Esprit (Hegel), de l'herméneutique du sens (Dilthey, Heidegger) ou encore de l'émancipation du sujet travailleur (Marx). Or, la postmodernité signe la fin de ces grands récits :

« En simplifiant à l'extrême, on tient pour "postmoderne" l'incrédulité à l'égard des métarécits » (Lyotard, 1979 : 7)

A l'époque postmoderne, que Lyotard situe dans l'immédiate après-Seconde guerre mondiale, on observe que « le savoir change de statut » (*ibid.* : 11), il devient une espèce de discours, non plus un texte indiscutable mais un jeu de langage, confronté à d'autres jeux de langages. Dans ce contexte, les jeux de langages entrent en concurrence et ne peuvent plus prétendre à leur ancienne légitimité. Cela amène Lyotard à formuler le principe suivant :

« Parler [c]'est combattre, au sens de jouer, et les actes de langage relèvent d'une agonistique générale » (*ibid.* : 23)

9 Texte original : « *Moving away from both the 'internal space' of Bachelard's brilliant poetics and the intentional regional descriptions of the phenomenologists, Foucault focused our attention on another spatiality of social life, an 'external space', the actually lived (and socially produced) space of sites and relations between them* »

Cette modification dans la structure du savoir affecte non seulement le contenu de ce savoir, mais également ses objets. Une pensée postmoderne de l'espace se dessine, à laquelle correspond un espace postmoderne. C'est à cet espace postmoderne que s'intéressent des penseurs comme Soja ou Jameson.

En géographie, l'intérêt pour les problématiques postmodernes est tardif. Comme le note Jean-Marc Besse, il a fallu près de dix ans pour que la géographie humaine américaine s'empare de la question, avec des auteurs tels que Harvey ou Soja (Besse, 2004).

Pour Jameson, l'espace postmoderne se définit à la fois par la façon dont il est affecté par la temporalité et par son inscription dans les jeux de langage, dans la discursivité. Dans *Postmodernism, or, The Cultural Logic of Late Capitalism*, Jameson écrit qu'

« un tournant spatial [*spatial turn*] a souvent semblé pouvoir offrir une des façons les plus pertinentes de distinguer le postmodernisme du modernisme en tant que tel, notamment à travers l'expérience de la temporalité - le temps existentiel, conjugué à une mémoire au long cours – il est désormais classique de voir ceci comme une caractéristique dominante de la haute modernité » (Jameson, 1991 : 154)¹⁰

Cette modification de l'espace par la temporalité renvoie à une conception de l'espace imprégnée par les nouvelles technologies. L'espace peut être représenté, calculé, modulé par les individus, qui vivent et traversent toutes sortes de réseaux (réseaux autoroutiers, internet, etc.) en mesure de modifier considérablement leur subjectivité (on le verra plus bas). Par ailleurs, Jameson note l'inflation du discours dans la représentation de la spatialité, ce qui témoigne d'un intérêt conceptuel pour l'espace et ses usages :

« La textualisation [*textualization*] généralisée du monde extérieur dans la pensée contemporaine (le corps comme un texte, l'Etat comme un texte, la consommation comme un texte) doit elle-même être vue comme une forme fondamentale de la spatialisation postmoderne » (Jameson, 1991 : 158. cf également Harvey, 1990 : 49)¹¹

Plus concrètement, Soja décrit et analyse certains des espaces-types de la postmodernité, tels que Los Angeles. Soja tente, à travers ses analyses, de dégager des « caractéristiques généralisables de la géographie urbaine postmoderne » (Soja, 1989 :

10 Texte original : « *A certain spatial turn has often seemed to offer one of the more productive ways of distinguishing postmodernism from modernism proper, whose experience of temporality - existential time, along with deep memory - it is henceforth conventional to see as a dominant of the high modern* »

11 Texte original : « *the widespread textualization of the outside world in contemporary thought (the body as a text, the state as a text, consumption as a text) should itself be seen as a fundamental form of postmodern spatialization* »

223). L'auteur note la difficulté qu'il y a à totaliser une observation de Los Angeles, ville multiple et complexe, dans laquelle tous les lieux semblent interchangeables (*ibid.*). Pourtant, la ville recouvre des activités très diverses : le jeu, qui la symbolise, mais aussi l'industrie, la recherche (notamment la recherche atomique). Los Angeles peut-être analysée comme une hétérotopie, au sens où ce lieu unique, localisable, est en réalité un « horizon urbain » (Bégout, 2002, à propos de Las Vegas), une forme de ville que l'on rencontre ailleurs, qui hante tout projet urbain contemporain. Ce qui intéresse donc Soja n'est pas la ville en tant que telle, mais son caractère de modèle dans la gestion postmoderne de l'espace, et plus particulièrement ici la gestion de l'espace urbain :

« A Los Angeles comme dans toute ville, la nodalité du centre définit et rend tangible la spécificité du tissu urbain, ses significations sociales et spatiales propres » (Soja, 1989 : 234)¹²

Soja décide de fixer un point central dans la ville : le City Hall. Autour de ce point, il observe toute une concentration de bureaucratie (administration), puis des bibliothèques, des tribunaux, des prisons. Ainsi, le vieux centre joue un rôle économique et politique important. On voit, à partir de cette observation somme toute banale, que la ville totalise un certains nombres d'expériences, et qu'en aucun cas elle ne se réduit à une industrie géante du divertissement. Pour Soja, multiplier de telles observations consiste à faire des coupes dans un espace postmoderne qui dessine notre horizon de vie quotidien, à mettre au jour les propriétés communes de cet espace.

Mais cette transformation de l'espace, que l'on peut observer de façon générale ou au travers des études de cas, fait émerger l'idée d'une mutation du sujet spatialisé/spatialisant. Il est donc important de comprendre ce que tentent d'explorer les pensées postmodernes de la subjectivité, dans leur versant géographique.

Comme l'écrit Jameson, la modification de l'espace implique une transformation du sujet qui vit cet espace :

« J'en viens finalement à mon point principal, qui est que la mutation tardive de l'espace – l'espace hypermoderne – a finalement réussi à transcender les capacités du corps humain individuel à se localiser lui-même, à organiser sa perception de l'environnement immédiat, et à cartographier [*to map*] de façon cognitive sa position dans un monde extérieur cartographiable » (Jameson, 1991 : 44)¹³

Cette citation renvoie à l'idée que l'espace impose des représentations au sein desquelles

12 Texte original : « *In Los Angeles as in every city, the nodality of the centre defines and gives substance to the specificity of the urban, its distinctive social and spatial meaning* »

13 Texte original : « *I come finally to my principal point here, that this latest mutation in space - postmodern hyperspace - has finally succeeded in transcending the capacities of the individual human body to locate itself, to organize its immediate surroundings perceptually, and cognitively to map its position in a mappable external world* »

se construit, notamment, la subjectivité. Plus précisément, l'espace interagit avec les pratiques des individus, pratiques qui reflètent et constituent leur subjectivité. Pour Lefebvre, les individus produisent et s'approprient l'espace à travers leurs pratiques. Réciproquement, l'espace influe et conditionne les pratiques des individus. Il écrit à ce sujet que :

« la *pratique spatiale* d'une société secrète son espace ; elle le pose et le suppose, dans une interaction dialectique : elle le produit lentement et sûrement en le dominant et en se l'appropriant. A l'analyse, la pratique spatiale d'une société se découvre en déchiffrant son espace » (Lefebvre, 1974 : 48).

La société postmoderne décrite par Lefebvre ou Lyotard est perçue par des géographes tels que Jameson ou Harvey comme une société qui a considérablement renouvelé son rapport à l'espace. Harvey se pose en critique du courant postmoderne, qui crée selon lui une rhétorique trop complexe, laquelle empêcherait de se confronter aux réalités sociales et politiques (Harvey, 1990 : 117). Cependant, il considère comme fondamentale la mise en évidence d'une société postmoderne, et plus particulièrement d'un espace postmoderne, auquel correspondrait une nouvelle subjectivité. La postmodernité, selon Harvey, se caractérise par la compression spatio-temporelle (*time-space compression*), expression par laquelle il entend décrire la tendance des promoteurs du capitalisme à toujours réduire l'espace à travers le temps, afin d'augmenter perpétuellement le *turn over* de la production. Cette tendance peut être observée dans la nouvelle politique urbaine, que Harvey date des années 1980 et qui se caractérise par trois éléments. Premièrement, le développement du partenariat public-privé, la recherche de nouvelles formes de coopérations. Deuxièmement, le fait que cette coopération est spéculative, soumise à l'étude des résultats financiers et planifiée en fonction de ces résultats (problématique du risque). Troisièmement, on ne prend pas en compte un territoire prédéfini, mais on construit le territoire en fonction d'impératifs économiques (Harvey, 2001 : 352-353). Le mot d'ordre de cette nouvelle politique urbaine est l'entrepreneuriat. Les villes, les partenariats, les individus doivent devenir « entrepreneurs » (*ibid.* : 347).

Ce type de considérations sur la mutation de l'espace en fonction d'impératifs entrepreneuriaux fait évidemment penser à la redéfinition néolibérale de l'individu économique en « entrepreneur de lui-même », observée par Foucault dans *Naissance de la biopolitique*. Foucault s'intéresse notamment au néolibéralisme américain dans ce cours au Collège de France. Il écrit à son sujet que :

« Dans le néolibéralisme – et il ne s'en cache pas, il le proclame -, on va bien

retrouver aussi [comme dans le libéralisme du XIXe siècle] une théorie de l'*homo oeconomicus*, mais l'*homo oeconomicus*, là, ce n'est pas du tout un partenaire de l'échange. L'*homo oeconomicus*, c'est un entrepreneur et un entrepreneur de lui-même » (Foucault, 2004a : 232).

Ceci implique l'idée selon laquelle l'espace postmoderne est intrinsèquement lié à l'évolution sociale, économique et politique de la société. La subjectivité est liée à l'espace, et lorsque celui-ci est déterminé par des contraintes d'efficacité, de rationalité politique, etc., l'individu s'en trouve affecté. Cela permet de penser une influence de l'espace sur la subjectivité de deux points de vue. Tout d'abord d'un point de vue marxiste, selon lequel la modification des structures matérielles dans l'espace modifie le rapport des individus à l'espace, mais également d'un point de vue anthropologique, en considérant par exemple que la rationalité contemporaine, fondée sur la recherche de performance (cf. Ehrenberg, 1991), modifie l'usage que les individus font de l'espace, ainsi que leur perception de cet espace. Il s'agit donc pour la géographie de penser, bien-sûr, les modifications structurelles de l'espace (distributions différentielles, inégalités territoriales, etc.), mais également les politiques spatiales, les rationalités territoriales, et leurs conséquences sur la façon qu'ont les individus d'appréhender l'espace.

Harvey parle à cet effet d'une modification postmoderne de la *structure of feeling*. Jameson, de son côté, parle de nouvelles sensibilités cartographiques (Harvey, 1990 : 41 et Jameson, 1991). On pourrait illustrer cette idée par l'usage récent de technologies cartographiques dans la vie quotidienne, à travers l'exemple de *Google Maps*, un service de géolocalisation permettant de se repérer dans l'espace de diverses façons (en obtenant instantanément un plan à échelle variable, en obtenant une vue satellite ou à travers un service de projection dans l'espace réel – les images étant cependant produites en différé). Cet outil sert de multiples usages ; commerciaux (localisation d'un lieu de vente, d'un lieu de production), touristiques (promotion d'un lieu touristique, découverte du lieu en image, production d'itinéraires), quotidiens (obtention d'un itinéraire ou d'une adresse, chez soi ou sur son téléphone portable), etc.

Même si ce dispositif n'a pas fait l'objet d'investigations à grande échelle, il est fort à parier que ce type de technologies modifie effectivement la perception de l'espace et les pratiques spatiales des individus. On voit également que ce type de technologie relève de mécanismes économiques, politiques, sociaux, et peut être lié à des états de domination, à des pratiques singulières. Ce qui m'amène à poser que la géographie postmoderne, en faisant l'étude de ces pratiques et de ces mécanismes, se pose nécessairement comme une *géographie politique*, qu'il convient d'opposer à une

géopolitique, entendu comme géographie du pouvoir, comme lieu de production des stratégies de savoir-pouvoir. Il s'agit de montrer que la géographie politique postmoderne se fonde sur une critique de la géopolitique.

Une géographie politique, et non une géopolitique

La parution de l'ouvrage d'Yves Lacoste, intitulé *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre* (Lacoste, 1976) a été très controversée. Le titre a choqué nombre de géographes qui ont vu en lui la réduction de la géographie à la géopolitique, au sens de géographie *du* politique *pour* le politique (ce que Lacoste appelle la géographie des états-majors). Pourtant, l'auteur se défend dans une préface ultérieure d'avoir voulu opérer cette réduction. Si pour lui la géographie a bien souvent servi *d'abord* les intérêts des puissants, des États-nations, de leurs armées, cela n'est pas sa seule vocation et son seul usage. C'est pourquoi je propose ici de distinguer la géopolitique - l'usage stratégique de la géographie par les dominants (États, puissances économiques) - de la géographie politique, au sens d'une géographie engagée dans une critique sociale et politique, capable de réflexivité quant à ses propres pratiques.

Avant d'en venir à ce qui dans la géographie révèle le mieux son potentiel politique (l'analyse des rapports de pouvoir), je m'attacherai ici à montrer la proximité qu'elle entretient avec la guerre et ses usages. La mise en évidence de cette proximité est un préalable épistémologique à l'établissement d'une géographie politique.

La *Géographie politique* de Friedrich Ratzel, que l'on considère comme l'ouvrage fondateur de la géopolitique moderne, est traversée par l'idée que l'Etat est intrinsèquement lié au territoire, déterminé par lui. C'est pourquoi Ratzel voit dans la géographie un outil d'analyse et de développement au service de l'Etat. L'État, pour Ratzel, est composé de deux éléments : une « parcelle d'humanité » (population), et une « parcelle de sol terrestre » (Ratzel, 1897 : 13). La géographie, quant à elle, a pour mission de faire l'étude du rapport de l'Etat à son sol. Dès lors, elle est le moyen de comprendre, prévoir et assurer la croissance de l'Etat, son organisation, et son expansion intérieure et extérieure.

En effet, Ratzel considère que l'action de l'Etat, aidée par la géographie, procède de deux « colonisations », intérieure et extérieure. La colonisation intérieure consiste en l'exploitation des terres inoccupées à l'intérieur du pays, alors que la colonisation extérieure procède de la conquête et vise à occuper des terres extérieures aux frontières habituelles de l'Etat (*ibid.* : 129). Ratzel s'efforce alors de jeter les bases de la bonne colonisation, d'en étudier les conditions optimales. La géopolitique est ainsi conçue comme un appui essentiel de l'expansionnisme d'État, de la colonisation et donc de la guerre. La géographie, dès lors, est politique au sens où la politique s'appuie sur le savoir qu'elle produit pour gérer son territoire, le défendre et l'étendre. Elle est politique au sens où, pour reprendre l'inversion de la célèbre formule de Clausewitz¹⁴ par Michel Foucault, « la politique est la guerre continuée par d'autres moyens » (Foucault, 2002 : 41).

Le rapport entre la géographie et l'art de la guerre est particulièrement évident dans les ouvrages de stratégie militaire, qui placent la connaissance du territoire au premier rang de leurs préoccupations.

L'ouvrage de Sun Tse, écrit au Ve siècle avant notre ère environ (Sun Tse, 1993), se présente comme une série de conseils à l'usage des stratèges de guerre. A plusieurs reprises, l'auteur insiste sur l'importance d'une bonne connaissance du territoire. Il écrit par exemple ceci :

« Connaissez avec exactitude et dans le plus infime détail tout ce qui vous environne, les couverts (forêts ou bois), les obstacles (fleuves, rivières, ruisseaux, marécages), les hauteurs (montagnes, collines, buttes), les espaces libres (plaines, vallées à faible pente), c'est-à-dire tout ce qui peut servir ou nuire à vos troupes » (Sun Tse, 1993 : 40).

Sun Tse propose également de classer les lieux selon leur influence sur la guerre (certains sont propices, d'autres non), et distingue notamment les « lieux de dispersion », « lieux de réunion », « lieu à plusieurs issues », etc. Il parle également de l'importance de maîtriser le lieu pour gérer les distances, et de faire de la stratégie un « art du proche et du lointain », au sens où

« l'art de profiter du proche et du lointain consiste à tenir l'ennemi à distance de vos lieux de stationnements et de vos postes importants, à l'éloigner de ce qui pourrait lui servir utilement (...) » (*ibid.* : 38).

La géographie apparaît donc comme un élément essentiel de l'art de la guerre, pour préparer et maîtriser le combat (comme chez Sun Tse), mais également pour prospecter les terrains propices à l'extension du territoire, à la construction d'infrastructures. C'est

14 « La guerre est la politique continuée par d'autres moyens », Clausewitz, *De la guerre*.

ainsi que la castramétation, l'art de construire des camps, recoure à un savoir géographique. Paul Virilio voit dans le XVIIe siècle un tournant dans l'usage militaire des tracés dans l'espace car

« à cette époque, des hommes qui ne sont ni militaires ni architectes ou ingénieurs prétendent enseigner l'art de 'tracer des places fortes'. Ils enseignent exactement ce que l'on appelle alors la *castramétation* – *l'art de borner par des tracés géométriques*. Il ne s'agit pas là d'un art spécifiquement militaire, mais plutôt, comme le fait remarquer le colonel Lazard, *d'une sorte de géométrie descriptive projetée sur la nature, sur les sites* » (Virilio, 1976 : 174).

La castramétation réapparaît jusqu'au XIXe siècle dans les ouvrages d'ingénierie coloniale (Malverti, 1994), et révèle le fait que les camps, la distribution dans l'espace des individus, la gestion politique du territoire, a partie liée au développement du savoir géographique.

Aujourd'hui omniprésents, les camps, murs de séparation et autres barbelés révèlent le caractère intensément politique du territoire, ainsi que son rapport à la guerre et à la domination. Dans *Murs*, Wendy Brown dresse la longue liste des séparations politiques construites sur les territoires contemporains, en Israël et aux États-Unis bien-sûr, mais également en Inde, au Botswana, etc. Par ailleurs, elle met en évidence ces « murs dans les murs », ou murs de l'intérieur, qui prolifèrent dans les grandes métropoles, et notamment aux États-Unis avec les *gated communities* : communautés fermées par de grands murs et à l'accès très contrôlé. On pourrait penser que le phénomène des murs n'est pas nouveau, rappelant les citadelles et autres cités fortifiées. En réalité, les murs contemporains ont ceci de particulier qu'ils opèrent dans un contexte post-westphalien¹⁵, ils visent à retenir non des États ennemis, mais des groupes d'individus, non-étatiques ou transnationaux (palestiniens pour le mur israélien, immigrants mexicains pour le mur américain, etc.). La thèse de l'auteure est que le déclin post-westphalien des États-nations - ces derniers voient leur souveraineté de moins en moins assurée, du fait notamment de l'ouverture des frontières -, les pousse à « bâtir frénétiquement des murs » (Brown, 2009 : 17). Ainsi, la finalité d'un mur tel que le mur israélien n'est pas de freiner l'expansion d'un État ennemi mais de protéger des colonies acquises sur un territoire où vit une population à laquelle on ne reconnaît pas la qualité d'État. Sa fonction consiste également à repousser les éventuelles menaces terroristes qui peuvent naître de cette injustice (*ibid.* : 32). Dans ce cas, le mur n'a donc

15 On parle de monde post-westphalien en référence au Traité de Westphalie, signé en 1648 et érigeant l'État-nation en unité de base de la souveraineté internationale. Le monde-postwestphalien désigne la recrudescence contemporaine de conflits qui opposent non plus des États-nations entre-eux, mais des États et des groupes, populations, religions, etc.

plus la simple fonction défensive des citadelles du passé, mais une fonction symbolique, puisqu'il délimite un périmètre d'expansion de l'Etat. Le travail d'Olivier Razac, qui concerne précisément à la fonction politique et symbolique des séparations, aide à comprendre les délimitations territoriales contemporaines. Dans son *Histoire politique du barbelé*, Razac présente ce dernier comme une « technologie de délimitation » caractéristique de la biopolitique contemporaine, au sens où son action vise avant tout les êtres vivants en tant que vivants. Cela fait du barbelé un « outil pastoral par excellence ». La gestion contemporaine des êtres vivants y recourt de manière quasi automatique. Contrairement aux murs, que Razac perçoit comme un archaïsme, une technique peu efficace de délimitation, le barbelé possède une efficacité politique évidente. L'efficacité de barbelé consiste dans la production optimale d'effets politiques et symboliques à moindre coût matériel¹⁶. Cet effet politique est perceptible à travers les représentations qu'évoque aujourd'hui l'image du barbelé. En effet, lorsqu'une artiste contemporaine, Shigalit Landau (cf. annexe 3), propose une performance dans laquelle elle joue nue avec un cerceau de barbelé, cela évoque de manière évidente une métaphore de violence politique. L'artiste entend, par sa performance, rendre visible la violence intrusive des barbelés israéliens, qui malgré leur légèreté (on peut danser avec), s'inscrivent sur le corps nu des individus. Ainsi le barbelé agit-il d'abord par sa fonction symbolique, par la violence qu'il suggère.

Pour Razac le barbelé est un outil totalitaire de gestion des populations en ce qu'il vise non seulement les individus qu'il rejette, mais également ceux qu'il inclut. En effet le barbelé agit même chez les citoyens qu'il est censé protéger. Il les expose à la peur que le pouvoir se retourne, leur suggère la violence potentielle de l'État. Les citoyens

« ne peuvent oublier qu'ils sont des bêtes de troupeau toujours susceptibles d'être rejetées comme des bêtes sauvages. C'est pourquoi aussi ce qui leur tient lieu de préoccupations politiques ne concerne pas tant leur participation à la vie de la cité que la question de savoir de quel côté des barbelés ils se trouvent » (Razac, 2000 :123)

Le barbelé *virtualise* le mur, il le rend plus efficace. Ce faisant, il permet surtout une plus grande adaptation à la mobilité contemporaine des populations :

« La virtualisation indique que l'on passe de la nécessité de fixer des frontières à celle de suivre des mouvements. La gestion de l'espace qui consiste à consolider un territoire ne suffit plus lorsqu'il s'agit essentiellement de maîtriser des flux » (*ibid.* :

¹⁶ Cependant, Razac montre que la violence symbolique du barbelé, dans certains contextes, peut représenter un trop grand coût symbolique pour les Etats. Il peut être associé trop ouvertement par les populations au totalitarisme et devenir politiquement illégitime et nuisible aux gouvernants.

Cette réflexion sur le barbelé peut s'avérer très utile à une géographie qui désire rendre compte de la gestion contemporaine des populations. On pourrait, comme le suggère Razac, dessiner une carte des usages politiques du barbelé, qui ne se superposerait plus à celle des États-nations mais qui rendrait compte de façon plus fine des lignes de gouvernementalité qui forment la carte du pouvoir politique. Razac pose ainsi les bases d'une « géographie politique du barbelé » :

« Toute utilisation du barbelé représente un coût politique d'autant plus élevé que le symbole est fortement ressenti et que la sensibilité publique à la violence politique est aigüe. Il tend ainsi à n'être plus utilisé que lorsque ce coût politique ne dépasse pas les bénéfices, en termes de contrôle de l'espace que l'on en attend. La variabilité géographique de ces trois facteurs (violence de la société, sensibilité à la violence, force négative du symbole) dessinerait finalement comme une géographie politique du barbelé, qui serait aussi une cartographie des grands types de gouvernementalité coexistant dans le monde mais aussi à l'intérieur d'un même territoire (du type le plus répressif au type le plus libéral). Cela ne correspondrait pas du tout, d'ailleurs, aux découpages politiques plus conventionnels comme le type de régime politique (démocratie, dictature) ou même le niveau de richesse » (*ibid.* : 194)

On reviendra plus loin sur cette nécessité de cartographier la gouvernementalité à partir des situations de domination, qui démontre le caractère éminemment politique d'un certain usage de la géographie. La perspective d'une géographie politique du barbelé met en lumière ce que la géographie recèle de capacité d'analyse des rapports de pouvoir. Elle montre également la complexité de son inscription dans ces rapports de pouvoir, qui oscille entre participation non-réflexive et distanciation critique, c'est-à-dire, pour reprendre une opposition par trop schématique, entre géopolitique et géographie politique.

Géographie et rapports de pouvoir

Dans ce chapitre, j'entends montrer que c'est à travers l'analyse géographique des rapports de pouvoir que l'influence foucaldienne dans la discipline est la plus visible.

Afin de ne pas perdre le propos dans un catalogue de références visant à prouver l'importance quantitative des références foucaldiennes en géographie sociale, je ferai ici appel à un *corpus* limité de textes issus de l'école francophone de géographie sociale. Il faut noter que le *corpus* anglophone aurait également pu être mobilisé (il le sera plus

loin, au chapitre suivant).

Le meilleur point de départ pour illustrer la volonté qu'ont certains géographes de rendre compte des rapports de pouvoir est sans doute l'éditorial du premier numéro de la revue *Hérodote*. Dans cet éditorial de 1976 intitulé « Attention : géographie ! », on peut lire cette constatation :

« Chacun sait aujourd'hui que l'espace est fini, qu'il peut être rare, qu'il peut être cher, qu'il peut être pollué. La référence à l'espace devient familière : plus elle perd du sens, plus elle prend du poids. Que traduit ce paradoxe, sinon une conscience diffuse, aigüe, moderne, que l'espace n'est pas ce qu'on croyait, un support neutre, un cadre passif, une scène innocente, mais la mémoire, le terrain même, l'enjeu des pratiques sociales ? Les rapports sociaux s'inscrivent, s'impriment dans le paysage comme sur une surface d'enregistrement : *mémoire*. Les appareils de pouvoir opèrent dans l'espace : *terrain*, et s'y matérialisent : *positions*. Les classes, les factions du capital, les armées, les États s'y opposent : *fronts*, s'y disputent des territoires : *enjeu*. Leurs appareils assignent à résidence, déplacent, exilent, canalisent, enferment : cités ouvrières, ghettos, villes nouvelles, bidonvilles, camps, casernes. Les rapports spatiaux sont des rapports de force » (*Hérodote*, 1976 : 3)

Quelques lignes plus loin, il est question du rôle politique que doit jouer la géographie dans ce contexte :

« Notre projet : mettre à profit nos outils, nos cartes, un certain savoir-faire, nous réapproprié la géographie pour l'utiliser à d'autres fins, à d'autres stratégies, pour l'enseigner autrement. Diffuser nos travaux aux groupes exposés à l'Enquête. Cartographier l'implantation des firmes pour déjouer leur mobilité, démasquer l'aménagement du territoire, débusquer les fabrications à fin répressive d'espaces réels ou imaginaires, localiser les tensions à venir, dresser une topologie de la domination. Critiquer c'est mettre en crise. Polémiquer, c'est faire la guerre. Nous ne réformons pas la géographie, nous la retournons contre nos adversaires. C'est d'une guérilla épistémologique qu'il s'agit : escarmouches, embuscades théoriques seraient dérisoires si ne s'en dégageait une géographie alternative et combattante. Cette géographie, en informant la pratique des militants, des syndicalistes, et informée par elle, permettrait aux groupes dominés de mieux situer l'ennemi, de mieux connaître et de mieux choisir le terrain » (*ibid.* : 7)

Ces deux extraits, au ton militant et polémique, synthétisent en l'exacerbant le rapport que la géographie peut entretenir avec l'analyse des rapports de pouvoir. L'espace y apparaît comme le théâtre des rapports de pouvoir. Théâtre et non support passif, c'est-à-dire production, avec les acteurs, d'un tissu de relations inscrit dans l'espace et représenté dans le territoire. Et si les auteurs de cet éditorial parlent de « guérilla épistémologique » c'est qu'il faut, pour faire l'analyse des rapports de pouvoir, maîtriser de nouvelles armes, ouvrir de nouveaux biais de recherche. Parmi ces armes et biais de recherche, l'influence de Foucault est grande, même si la géographie sait se déprendre des concepts foucauldien pour leur substituer ses propres outils. C'est le cas des

concepts dont il sera question ici.

Le géographe Guy Di Méo, dans *L'homme, la société, l'espace*, ouvre la voie, en géographie sociale, à de nouveaux concepts.

Il montre notamment l'importance de la « territorialité vécue », c'est-à-dire du rapport de la société locale à l'espace (Di Méo, 1991 : 3). Cela lui permet de mettre en évidence un « espace vécu », qui n'est autre qu'un « espace des pratiques », c'est-à-dire un espace informé par les pratiques, les qualifications ou représentations (*ibid.* : 144). Le territoire apparaît alors comme un produit de l'histoire constamment requalifié par les acteurs sociaux (*ibid.* : 145).

Ces considérations permettent à Di Méo de proposer un outil susceptible d'analyser cet espace des pratiques : le concept de « formation socio-spatiale ». Il fait reposer la pertinence de ce concept sur trois hypothèses.

Tout d'abord, le concept de formation socio-spatiale suppose qu'« il existe des unités et des discontinuités socio-spatiales significatives, fondées, dans un cadre géographique repérable, sur des interrelations spécifiques entre l'espace et la société » (*ibid.* : 206). Deuxièmement, ces formations établissent entre-elles des relations d'interdépendance qui les font tendre vers la complexité (*ibid.*). Enfin, « il se dégage de l'interaction des diverses instances économique, géographique, idéologique ou politique, propres à chaque formation socio-spatiale, des jeux de représentation et d'action que les acteurs sociaux associent, dans la formation de leur comportement, aux données plus strictement psychologiques qui les animent » (*ibid.*).

Il ressort de ce concept que la mise en forme de l'espace social par ses acteurs a pour unité de base la relation. Se dessine alors une géographie de la relation, fondée sur l'étude des jeux de pouvoir et d'interdépendance, mais également sur les représentations des uns et des autres, les croyances, etc. Cette géographie, en faisant état des relations qui s'établissent entre les individus, permet en premier lieu de penser les rapports de pouvoir. C'est l'objet de recherche privilégié d'un autre géographe francophone lié à *Hérodote*, Claude Raffestin.

Raffestin a pour projet de poser les jalons d'une géographie du pouvoir. La géographie du pouvoir apparaît comme une

« problématique relationnelle dont le pouvoir est la clef ; dans toute relation circule le pouvoir qui n'est ni possédé, ni acquis, mais purement et simplement exercé. Exercé par qui ? Par des acteurs issus de cette population qui a été analysée avant le territoire » (Raffestin, 1980 : 3)

On remarquera que l'appréhension du pouvoir à travers son exercice, ainsi que l'idée d'une circulation constante du pouvoir est profondément foucauldienne. On rappellera à cet effet que le pouvoir, chez Michel Foucault, « circule » et « ne fonctionne qu'en chaîne » : « il transite par les individus, il ne s'applique pas à eux » (Foucault, 2002 : 26). Par ailleurs, la définition de Raffestin associe la géographie à une problématique, celle des rapports de pouvoir, qui est intrinsèquement politique, comme on a pu le remarquer. Cet aspect n'échappe pas à l'auteur, qui pose comme axiome que :

« toute relation, de par son contenu, est "politique" en ce sens qu'elle intéresse et qu'elle concerne réellement ou virtuellement tout être appartenant à la collectivité ou à une collectivité donnée » (*ibid.* : 28)

Raffestin montre bien que les enjeux du pouvoir renvoient de façon centrale à des problématiques géographiques. En effet,

« le pouvoir vise le contrôle et la domination des hommes et des choses. On peut reprendre ici la division tripartite en usage dans la géographie politique : la population, le territoire et les ressources » (*ibid.* : 50)

La population, pour Raffestin, renvoie aux fondements du pouvoir (le pouvoir est issu, par capillarité, de la population) alors que le territoire se présente comme la scène du pouvoir. Les ressources, enfin, constituent un horizon d'action (*ibid.*). Ces trois éléments sont présents, selon proportions variables, dans toute relation. Le champ des relations qui en émane, correspond au champ des rapports de pouvoir.

A partir de cette matrice conceptuelle élémentaire, Raffestin élabore le concept, central dans sa pensée, de *territorialité*. Raffestin propose de synthétiser son concept ainsi :

$$T = \Sigma H r E$$

Cette formule signifie que la territorialité (T) correspond à « la somme des relations entretenues par un sujet avec son environnement » (*ibid.* : 145). « H » correspond à l'individu (« le sujet, en tant qu'il appartient à la collectivité »), « r » est une « relation particulière définie par une forme et un contenu nécessitant des médiateurs ». Enfin, « E » correspond à l'extériorité, « c'est-à-dire une "topie", un lieu, mais aussi un espace abstrait tel qu'un système institutionnel, politique ou culturel par exemple » (*ibid.*). Cette formule a en outre l'intérêt de rendre compte de l'aspect dynamique de la territorialité (H r E est susceptible d'évolution dans le temps).

Cette définition posée, il convient d'en apprécier le statut. En effet, il s'agit selon Raffestin d'un outil d'analyse, d'une formule type destinée à rendre compte, de manière

abstraite, d'un fonctionnement général. C'est pourquoi cette formule nécessite qu'on lui accole une méthode d'analyse. Raffestin, qui inscrit définitivement la géographie dans le champ des sciences sociales, propose une sorte d'anthropologie du pouvoir territorial, fondée sur l'étude des mécanismes de production de territoire. Ainsi,

« toute pratique spatiale induite par un système d'actions ou de comportements, même embryonnaire, se traduit par une "production territoriale" qui fait intervenir maillage, nœud et réseau » (*ibid.* : 135).

Comme Di Méo, Raffestin fait appel à la subjectivité des acteurs qui, en agissant, produisent du territoire. Ces différents « maillages » ou « réseaux » auquel fait référence Raffestin sont les schémas territoriaux dans lesquels sont pris les acteurs (la région économique, le territoire traditionnel ou le découpage administratif sont des mailles).

Ce qu'il faut retenir de ce champ complexe de notions, c'est que le territoire est une production, mais une production qui procède avant tout d'une représentation. C'est à partir d'une représentation que « les acteurs vont procéder à la partition des surfaces, à l'implantation de nœuds et à la construction de réseaux » (*ibid.* : 135).

Dans les domaines de recherche qui sont détaillés plus bas (géographie du genre, géographie postcoloniale, etc.), cette idée prend réellement corps : les espaces sont découpés selon des représentations, des mythologies, des idéologies, etc. Le territoire, produit social, apparaît donc comme étant irréductiblement politique, de même que la géographie qui en fait l'analyse : la géographie déjoue des constructions territoriales, décrit des inégalités, révèle des rapports de domination, etc. Ceci fait des rapports de pouvoir un objet géographique central, et l'on comprend que la contribution de Foucault à la discipline puisse apparaître à certains égards comme majeure. Cependant, on a vu la manière avec laquelle la géographie parvenait à s'en distancier, non en reniant cette contribution, mais en la renouvelant par la production de concepts proprement géographiques.

Les rapports de classe, de sexe, de genre et de « race » à l'épreuve du regard géographique

Si la question des rapports de pouvoir est une question centrale pour la géographie, certains de ces rapports cristallisent plus particulièrement l'attention des géographes. Il s'agit des rapports de pouvoir impliquant des situations de dominations, relevant d'un processus de construction sociale ségrégatif. Dans ces situations, discours, mythologies nationales, coutumes, etc., s'additionnent et produisent des situations accessibles au regard géographique. On pourrait, naïvement, se demander en quoi l'orientation sexuelle des individus ou leur situation financière intéresse la géographie. En réalité, la géographie a toujours pris en charge la dimension sociale des interactions, en fournissant des données sur les terres à coloniser, en s'intéressant aux populations. De façon critique cette fois, une certaine géographie sociale contemporaine entend prendre pour objet la population à travers les rapports de pouvoir qui la traversent. Il s'agit de repérer la dimension spatiale des séparations claniques, la distribution différenciée sur le territoire de certains groupes sociaux (les hommes et les femmes, les homosexuels, les immigrés, les clandestins, les prolétaires, etc.). La géographie peut en faire l'étude séparée (en étudiant, par exemple, la ghettoïsation des immigrés sur un territoire, ou la répartition des bars gays dans une ville) ou s'inscrire dans une démarche intersectionnelle.

Très impliqués dans la constitution épistémologique d'une géographie des rapports de pouvoir, Derek Gregory et ses collègues (Gregory *et al.*, 1994) posent les jalons d'une démarche géographique visant à penser les rapports de classe, de sexe, de genre ou de race. Ils inscrivent cette démarche dans le « marxist turn » des années 1970, qu'ils associent au « linguistic turn » et au « postmodern turn » ; en somme, à un mouvement général dans les sciences humaines et sociales qui tend à penser le présent comme transition. Si l'influence marxiste en géographie a pu permettre de fixer le cadre d'une géographie critique, d'autres traditions ont collaboré à l'effort critique des géographes. Ces traditions académiques sont issues de la société civile et des mouvements sociaux des années 1970, en occident ou dans les colonies. Il s'agit du féminisme et du post-colonialisme. Comme l'écrivent Gregory, Martin et Smith,

« Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi le féminisme et le postcolonialisme

ont eu un impact aussi déconcertant sur le milieu académique occidental, et en réalité sur la culture en général, et aussi pourquoi tant de critiques ont essayé de dissoudre chacun d'eux à travers une forme de censure par le politiquement correct. Car le féminisme et le postcolonialisme ont effectivement frappé au cœur des conceptions occidentales traditionnelles de recherche et ont remis en cause certaines des hypothèses, des conceptions ou des pratiques fondamentales qui gouvernent (littéralement) la fonction de la recherche dans la vie sociale » (Gregory *et al.*, 1994 : 9)¹⁷.

Ce bouleversement académique est d'autant plus important pour la géographie qu'à propos du colonialisme, elle a longtemps joué un rôle inverse à celui que veulent lui faire jouer les géographes critiques. De plus, ce travail d'élucidation des rapports de pouvoir a imposé de nouvelles exigences aux disciplines concernées, au premier rang desquelles l'exigence de pluridisciplinarité. En effet, il ne s'agit plus seulement pour les géographes d'interroger le territoire ou la production de l'espace, mais également les discours (comme le fait par exemple la linguistique), les institutions (comme le font la sociologie ou l'anthropologie), etc. Cette exigence s'inscrit dans une volonté d'analyse sociale au sens large :

« De même que les individus ont besoin de cartes cognitives de leurs villes pour négocier leur environnement spatial, nous avons besoin de cartes de la société pour l'analyser intelligemment, la discuter ou intervenir dans les processus sociaux. Les conceptualisations synoptiques ou macroanalyse sont essentielles à l'élucidation de la société contemporaine : son organisation, les relations sociales qui la constituent, les pratiques, discours et institutions ; ses caractéristiques internes et interdépendantes ; ses structures de pouvoir, modes d'oppression et de domination » (*ibid.* : 10)¹⁸.

On le verra plus loin (partie 3), le fait de cartographier la société, et notamment ses mécanismes d'oppression et de domination, constitue l'une des pistes les plus stimulantes qu'offre la géographie postmoderne.

Ce dont il s'agit avant tout, c'est de révéler les effets de différents modes de gouvernementalité à l'œuvre dans divers contextes. Il s'agit de montrer ce que *produit* la gouvernementalité, comment elle le produit et ce qui rend possible cette production. Huxley a raison lorsqu'elle insiste pour que la géographie intègre dans ses analyses le

17 *Texte original* : « it is not difficult to see why feminism and postcolonialism have had such a deservedly disconcerting impact on the Western academy, and indeed on public culture more generally, and why so many commentators should try to dismiss both of them as signs of censorious 'political correctness'. For they do indeed strike at the very heart of traditional Western conceptions of intellectual inquiry and they challenge some of the most basic assumptions, concepts and practices that have governed (literally so) the place of academy in social life ».

18 *Texte original* : « Just as individuals need cognitive maps of their cities to negotiate their spatial environment, so we need maps of society to intelligently analyse, discuss and intervene in social processes. Synoptic or macroconceptualisations are vital to the elucidation of contemporary society : its organisation, its constitutive social relations, practices, discourses and institutions ; its integrated and interdependent features ; and its structures of power and modes of oppression and domination ».

caractère productif des mécanismes de pouvoir. L'auteure montre qu'étudier la gouvernementalité implique notamment, au-delà de l'analyse des pratiques, de prêter attention aux rationalités qui dirigent ces pratiques au sein de régimes de vérité singuliers (Huxley, 2007 : 187). Elle fait alors référence à Foucault, qui dans *The Foucault Effect*, suggère que le problème essentiel dans l'analyse de la gouvernementalité est de « voir comment les hommes gouvernent (eux-même et les autres) par la production de vérité » (Foucault, 1991).

Cette problématique des régimes de vérité, qu'on pourrait croire éloignée des préoccupations géographiques, lui est en réalité essentielle pour l'analyse des rapports de pouvoir. Le contexte postcolonial ou celui des études de genre, par exemple, impose de nouvelles exigences, et notamment celle d'orienter le regard géographique sur des détails qu'il avait jusque là tendance à ignorer, à l'instar du discours. Ce que Michel Marié propose comme démarche anthropologique est alors valable pour la géographie :

« La première chose qui s'impose lorsqu'on approche un nouveau territoire est la gangue des mots, des corps constitués de discours qui l'enserrent, l'enferment, le médiatisent. Les mots fonctionnent alors comme des vêtements qui, à la fois, se donnent à voir et servent de masque, protègent de la vue. Ils se présentent comme la réalité » (Marié, 1986 : 144)

De son côté, Lorenza Mondada propose une conception du discours susceptible, selon elle, de s'appliquer à la géographie. Il s'agit d'une « conception praxéologique et interactionnelle du discours » qui

« considère que les discours nous disent quelque chose de la réalité sociale, pas du tout en tant que reflets plus ou moins déformés, mais en tant que relevant d'activités situées, organisées de façon endogène et contextuelle par des acteurs sociaux interagissant entre eux et se rendant mutuellement disponibles de façon publique leurs orientations » (Mondada, 2000 : 166-167)

Cette conception implique de considérer comme centrales les pratiques des individus. Cela ne signifie pas une relégation du discours, mais son étude *au vu de ces pratiques*. Il s'agit selon Mondada d'analyser la « puissance configurante du discours », son rôle au sein des interactions sociales. Au fond, il s'agit de comprendre comment les acteurs s'insèrent dans un espace (celui du discours, mais aussi celui des pratiques), comment se nouent entre-eux des rapports de pouvoir. L'espace des pratiques apparaît comme un

« espace de participation ou d'exclusion, définissant plusieurs catégories d'acteurs intégrés ou marginalisés, comme des intervenants, des audiences, des médiateurs, des destinataires ; leur distribution, leurs positionnements, leurs perspectives configurent l'espace d'une façon susceptible de s'inscrire matériellement ou de le transformer dans sa matérialité, et l'exploitent en même temps comme une contrainte, une ressource, une possibilité ou une barrière » (*ibid.* : 168).

C'est à partir d'un tel *background* théorique, ouvrant la géographie à des approches qui ne lui sont pas familières (analyse de discours, cartographie des positions sociales, etc.), que pourront être analysés des rapports sociaux historiquement constitués, tels que les rapports de sexe, genre, race et classe.

La partie qui suit vise à illustrer ces considérations épistémologiques par des exemples. Cependant, on remarquera que la partie qui suit omet les rapports de classe, pourquoi ?

La raison en est que l'étude des rapports de classe, bien qu'intrinsèquement liée à l'étude des rapports de genre, de sexe ou de race, ne s'est pas constituée, y compris en géographie, sur les mêmes fondations théoriques. Largement influencée par la pensée marxiste, la géographie des inégalités (*i.e* la géographie qui vise à rendre compte des inégalités, et donc des rapports de classe) se démarque des approches féministe ou postcoloniale. En effet, ces deux dernières approches sont plus largement redevables à Foucault, et sont donc plus à même de fournir une clé de compréhension des usages géographiques des travaux du philosophe. Cependant, cet avertissement vise surtout à couper court à une critique récurrente adressée aux recherches post-foucaaldiennes, qui laisse penser que l'on considère dans ces recherches les rapports de classe comme désuets. Ce n'est pas le cas, et l'on verra d'ailleurs que la démarche intersectionnelle prend pour objet, entre autres, les rapports de classe.

4. Géographies sociales contemporaines

Géographie et postcolonial studies

Dans un article consacré à l'usage de Foucault en contexte postcolonial, Ranabir Samaddar montre l'intérêt des concepts de biopolitique ou de gouvernementalité pour les recherches postcoloniales (Samaddar, 2010). Il explique que la réception du philosophe dans le milieu universitaire indien (celui des *subaltern* et *postcolonial studies*) s'est faite en deux temps. Tout d'abord avec les textes les plus diffusés de Foucault (et notamment *Surveiller et punir*), puis plus récemment avec les *Cours au Collège de France*, qui ont révélé un penseur :

« plus ouvert, plus en dialogue avec d'autres interprétations et plus à même d'ouvrir de nouvelles pistes de recherche que ses livres ne l'avaient laissé présager. Ce qui signifie aussi que les voies d'accès à son œuvre se sont multipliées, de sorte qu'elle peut maintenant nous aider à nouer, de façon pertinente, l'interprétation post-coloniale avec le contexte politique issu de la mondialisation » (Samaddar, 2010 : 181)

Alors que les premières études postcoloniales prenaient pour référence Gramsci, Marx ou le premier Foucault, les travaux plus récents montrent un intérêt appuyé pour les thématiques de la gouvernementalité et de la subjectivation, même si cette influence apparaît parfois de façon implicite, comme chez Dipesh Chakrabarty. En effet, lorsque ce dernier oppose la méthode marxiste (qui consiste à penser le global, et non le local, qui serait un simple effet du Capital) à l'analyse du « local », il s'inscrit dans la tradition post-foucauldienne de l'étude des micro-gouvernementalités. Cette réflexion sur le « local » lui permet par exemple de penser les frontières linguistiques et la manière différenciée dont s'effectue l'émigration linguistique. Ainsi, on peut remarquer que les immigrés ex-colonisés des pays du Nord sont appelés à perdre leur langue et à en maîtriser une seconde, alors que les colonisateurs conservent la leur et cherchent à l'imposer (Chakrabarty, 2000 : 27).

Chakrabarty, en fournissant des outils pour une réflexion sur l'usage des concepts européens en contexte postcolonial, jette les bases d'une attitude géographique postcoloniale fondée sur l'exigence d'un positionnement par rapport à ces concepts. Il

écrit, dans *Provincialiser l'Europe*, que :

« La pensée européenne est aussi indispensable qu'inadéquate pour penser l'expérience de la modernité politique dans les nations non occidentales, et provincialiser l'Europe devient une tâche consistant à examiner la manière dont il est possible de renouveler cette pensée - qui constitue à présent notre héritage à tous, et qui nous affecte tous - à partir des marges et pour elles (...). Mais les marges sont bien sûr tout aussi plurielles et diverses que les centres. L'Europe apparaît différente lorsqu'elle est vue depuis l'expérience de la colonisation et de l'infériorisation de certaines parties du monde. Les chercheurs postcoloniaux, qui s'expriment du point de vue de géographies du colonialisme très différentes, ont parlé d'Europes différentes » (*ibid.* : 53)

Il s'agit, tout en utilisant des catégories « européennes » telles que la « police », utilisée par David Arnold dans le contexte indien (*cf. infra*), de toujours réfléchir leur passage d'un contexte à un autre. C'est cette réflexivité critique qui caractérise les *postcolonial studies*, y compris en géographie.

Dans un chapitre qu'il consacre aux « ordures » des villes indiennes (Chakrabarty, 2002, chap. 5), Chakrabarty donne un exemple de cette réflexion sur l'usage des qualifications ou concepts en contexte non-européen. Son travail, on va le voir, relève autant de la géographie que de l'anthropologie.

Chakrabarty note que jusqu'à très récemment, la représentation commune de l'Inde demeurait celle d'un « lieu de "pestilence et de poussière" », caractérisé par la « saleté », la « foule », et la « maladie » (*ibid.* : 65). De manière étonnante, cette représentation, d'abord issue de l'imagerie coloniale, s'est développée dans la littérature indienne : le colonialisme impose ses représentations. Cependant, pour qui regarde la réalité indienne de près, la représentation « moderne » et « occidentale » des espaces publics est constamment mise en échec pour expliquer l'usage social de l'espace en Inde.

En réalité, l'usage de la saleté, en Inde, est lié la problématique du rapport entre l'intérieur et l'extérieur. Le *bazar* (*Bajar* en bengali) est caractéristique d'une certaine représentation de l'extérieur. Il désigne le bazar en tant que lieu de commerce, mais également les abords des maisons, les lieux de prostitution (les prostituées sont appelées *bajarer meye* - femmes du bazar). Le bazar apparaît alors comme un concept englobant l'extérieur en tant que point de rencontre des communautés, en tant que passage commun. Puisqu'il est un point de rencontre des communautés, il renvoie également à la question de la méfiance ou de la confiance (par exemple la méfiance envers les acheteurs ou les vendeurs du bazar) : il est le lieu de la confrontation et du risque (*ibid.* : 72). En tant que lieu public, chaque communauté y dépose ses ordures, et ce déposé

d'ordure influe sur les relations inter-communautaires. L'espace public des ordures est donc bien plus que le reflet d'une « culture » de la saleté : il relèvent d'enjeux ségrégatifs, de rapports sociaux imposant des frontières à un quartier, à une communauté (*ibid.* : 76).

Cet exemple du bazar permet à Chakrabarty de montrer que l'usage des conceptions européennes peut échouer, s'il n'est pas réfléchi et qu'il ne fait que relayer les représentations communes des colonisateurs. En revanche, il montre que d'autres concepts, tout aussi européens, peuvent permettre d'appréhender la réalité indienne. Ainsi, le bazar a fait l'objet de mesures de « police » pendant la colonisation britannique. Les colonisateurs exprimaient alors deux types de craintes caractéristiques de la biopolitique moderne décrite par Foucault : une crainte d'ordre politique (le bazar est un lieu de rassemblement incontrôlable) et une crainte d'ordre sanitaire (le bazar est un vecteur d'épidémies). Or, face à cette imposition de règles de police normalisatrices, les indigènes exprimèrent ce que Chakrabarty analyse en termes de « résistance », à savoir un refus populaire de désinvestir les plaisirs du bazar pour leur préférer ceux de la consommation, imposés par l'ordre colonial. On le voit, une telle lecture emprunte beaucoup à Foucault, tout en s'interdisant de plaquer des analyses historicisantes qui ne seraient valables que dans le contexte occidental pensé par Foucault. Les concepts peuvent donc dépasser leurs particularismes géographiques, à condition de toujours les interroger et de rejeter le culturalisme, qui consisterait à éviter leur remise en cause à travers une explication basée sur la « différence » (en affirmant, par exemple, que l'Inde est « sale » parce que les indiens sont « sales »).

On peut citer un second exemple d'usage contextualisé de concepts tels que police ou gouvernement, avec les recherches de David Arnold sur la police de Madras pendant le gouvernement colonial.

Au XIX^e siècle, l'empire britannique eut l'idée d'utiliser dans les colonies non pas l'armée mais cette nouvelle forme de contrôle alors expérimentée à Dublin qu'était la *police*. Or, « pour des raisons économiques et de familiarité avec la société et le langage locaux, il fut nécessaire de recruter la police parmi la population locale » (Arnold, 1976 : 5). L'idée de départ était de constituer une police rurale, apte à contrôler l'ensemble du territoire régi par le gouvernement colonial et à « en finir » avec la société villageoise traditionnelle. Cependant, l'effectif policier demeurait insuffisant (on dénombre, selon l'auteur, environ 21000 policiers entre 1860 et 1900 – *ibid.* : 5). Progressivement, le gouvernement colonial abandonne l'idée d'une police rurale et,

conformément au modèle qui se met en place en Europe, lui substitue une police urbaine, hautement armée. Cette police, dont les cadres intermédiaires étaient recrutés dans la population locale, fut employée à résoudre les conflits sociaux (grèves, luddites). Cet exemple révèle les enjeux géographiques du déploiement policier en contexte colonial. Il a également pour intérêt, selon Arnorld, d'interroger le rôle de la population locale dans la mise en œuvre stratégique du colonialisme (*ibid.* : 15).

La géographie postcoloniale implique donc une réflexion - ou une réflexivité critique - sur l'usage des concepts et leur traduction. Elle montre également l'importance d'historiciser ces concepts, de faire l'étude de leurs usages princeps (par exemple dans les analyses foucaaldiennes, prenant pour objet l'Europe) et de leur circulation transnationale. Certains de ces concepts se révèlent heuristiques, d'autres ne fonctionnent pas, c'est pourquoi les *postcolonial studies* attachent une importance primordiale à la critique de la pensée critique (qu'il s'agisse de Marx ou de Foucault), et appellent à éviter la traduction automatique de thématiques euro-centrées.

Géographie, sexualité et gender studies

Dans leur *Dictionnaire de la géographie humaine*, Johnston, Gregory et Smith définissent ainsi les recherches géographiques sur la sexualité. Il s'agit selon eux :

« [d']études sur la sexualisation des lieux et de l'espace et sur la spatialité de la construction de la différence et des identités sexuelles. Trois traditions théoriques ont été particulièrement influentes : les travaux de Foucault, la psychanalyse et leurs réinterprétations féministes » (Johnston *et al.*, 1994 : 553)¹⁹.

De son côté, Yves Raibaud distingue une géographie du sexe « centrée sur les représentations sexuées des espaces en rapport avec la sexualité des individus et des groupes » et une géographie du genre « plutôt centrée sur les pratiques sociales, les rapports sociaux de sexe et les inégalités qui en découlent » (Raibaud, 2007 : 1). On verra dans les exemples exposés plus bas que ces distinctions sont brouillées par les

¹⁹ Texte original : « *Studies of the sexualization of place and space and the spatiality of the construction of sexual difference and identities. Three theoretical traditions have been particularly influential ; the writings of Foucault, psychoanalysis, and feminists reinterpretations of the first two* » .

travaux concrets des géographes.

Dans tous les cas, que l'objet du géographe soit le sexe (et le plus souvent, en réalité, les lieux de sexualités ou la visibilité des pratiques et orientations sexuelles) ou le genre (à travers la construction de délimitations liées à des critères tels que la féminité ou la masculinité, aux rapports de pouvoir entre les sexes), il y a un intérêt géographique pour la visibilité spatiale de ségrégations liées à des critères de sexualité ou de genre. Les géographies de la sexualité et du genre sont plus que jamais à la frontière d'autres disciplines, telles que l'anthropologie, la sociologie ou la théorie féministe. Elles sont également profondément politiques, en ce que leurs objets privilégiés sont souvent des groupes ou espaces minoritaires (sexualités LGBTQ, quartiers gays et lesbiens, etc.).

Les lieux de sociabilité marqués par une appartenance communautaire de sexe ou de genre constituent des objets géographiques qui peuvent être étudiés au prisme de l'espace, des circulations et des frontières qui s'établissent entre des groupes. Raibaud le montre bien à travers la description d'une plage du Sud de la France (Raibaud, 2007 : 4-6), où s'établissent des frontières plus ou moins poreuses entre des groupes marqués par leurs orientations sexuelles et leurs pratiques corporelles (espace textile hétérosexuel, espace textile gay, espace naturiste). Il montre comment se forment des pratiques sociales et spatiales de drague, de voyeurisme ou de « découverte » (*cf.* annexe 4). De son côté, Marianne Blidon montre en quoi la géographie peut aider à percevoir les « effets de normes » que véhicule la construction minoritaire de l'espace, ses effets se distinguant souvent par la « mise à distance » qu'ils provoquent dans l'espace public (Blidon, 2008).

Un grand nombre de travaux, depuis les années 1990, articulent géographie, questions sexuelles et questions de genre. Il n'est pas question ici d'en faire la recension²⁰, mais plutôt, pour en comprendre les enjeux, de s'arrêter plus précisément sur deux d'entre-eux. Le premier est un ouvrage de Clare Hemmings, visant à produire une géographie de la bisexualité (Hemmings, 2002), le second est un article de Marie-Hélène Bourcier, consacré à la plage lesbienne d'Eressos à Lesbos et publié dans la revue *Trouble(s)* (Bourcier, 2004).

20 On peut toutefois citer, à titre d'exemple, ceux de Bell et Valentine (*Mapping Desire : Geographies of Sexualities*, 1995), l'ouvrage dirigé par B. Perreau (*Le choix de l'homosexualité. Recherches inédites sur la question gay et lesbienne*), G. Hocquenghem (*Le gay voyage*, 1993), D.B. Massey (*Space, Place and Gender*) ou encore un article de E. Probyn (« Lesbians in Space : Gender, Sex and the Structure of Missing », in : *Gender, Place and Culture : A Journal of Feminist Geography*, 1995).

Dans *Bisexual Spaces. A Geography of Sexuality and Gender*, Hemmings envisage la bisexualité à travers, d'une part, sa représentation et les conflits qui la caractérisent, et, d'autre part, son inscription dans l'espace matériel des communautés gays et lesbiennes.

Hemmings dénonce une tendance, dans les *gender studies* (et notamment chez Judith Butler) à considérer la bisexualité comme l'arrière-plan (*middle ground*) naturalisé de la sexualité occidentale, ce qui consiste à lui dénier le statut d'orientation sexuelle pleine et entière, historicisable et constituant potentiellement une communauté sexuelle (Hemmings, 2002 : 7). La bisexualité est également l'objet de « critiques » *queer*, qui l'accusent de réinscrire les oppositions de genre que la théorie *queer* cherche à déconstruire (*ibid.* : 10). Hemmings reproche alors à la théorie *queer* de vouloir faire en sorte que « l'opposition à la normativité hétérosexuelle demeure le privilège de sujets identifiés par le genre comme gays ou lesbiens » (*ibid.* : 11).

À cette lecture, Hemmings oppose des faits, et notamment, du point de vue clinique, le rapport Kinsey et ses résultats montrant une grande importance quantitative des pratiques bisexuelles. Mais elle montre surtout l'existence d'un embryon de communauté bisexuelle à travers des associations britanniques telles que la *British Bisexual Federation*, le réseau *Bi Parents* ou la *U.K. National Bisexual Conference*. Aux Etats-Unis, elle cite le réseau *Bi-Net* ou encore la revue *Anything That Moves*. Autant d'espaces de socialisation qui regroupent des individus se déclarant bisexuels par orientation et cherchant à se constituer en communauté (*ibid.* : 18).

De leur côté, les spécialistes de la bisexualité parlent de « monosexualité » pour distinguer, en théorie, la bisexualité des autres orientations sexuelles (la monosexualité désigne à la fois l'homosexualité et l'hétérosexualité). Cependant, cette position théorique, bien que créatrice d'un espace pour la bisexualité, est insuffisante car elle efface la distinction essentielle entre sociabilité hétéro- et homo- sexuelle.

La thèse que l'auteure oppose à ces discussions, et qu'elle tente d'étayer par une réflexion géographique est que :

« les bisexuels constituent en fait partout une *présence conséquente* dans la culture sexuelle et genrée, pas nécessairement à travers un corps social symbolisé par des drapeaux bisexuels et accompagné d'amoureux de chaque sexe, mais à l'intérieur des espaces politiques et culturels qui recouvrent d'autres identités » (Hemmings, 2002 : 43)²¹.

21 *Texte original* : « (...) *bisexuals are in fact everywhere a consistent presence in sexual and gendered culture, not necessarily in a body blazoned with bisexual banners and flanked by lovers of both sexes, but within the cultural and political spaces that take other identities' names* »

Pour comprendre cela Hemmings a enquêté à Northampton, dans le Massachusetts. Cette ville, devenue un objet de fascination médiatique, est parfois surnommée « lesbianville, U.S.A. », et un article du *National Enquirer* daté de 1992 s'intitulait « L'étrange ville dans laquelle les hommes ne sont pas les bienvenus »²². De fait, Northampton a vu s'installer dès les années 1970 la plus grande communauté lesbienne des Etats-Unis, d'abord regroupée autour d'une coopérative féministe. Hemmings s'y est installée plusieurs années, et décrit son expérience de femme bisexuelle à Northampton. Elle décrit la ville comme une série de boutiques clairement identifiées comme « lesbiennes », des bars aux librairies (*ibid.* : 56). Si la ville semble d'un certain point de vue respirer la liberté, Hemmings montre qu'il s'agit d'une liberté très encadrée. D'une part, les hommes hétérosexuels demeurent présent dans la ville, et même si on compte peu d'agressions homophobes, les lesbiennes socialement identifiées comme telles (notamment en fréquentant certaines boutiques) sont souvent l'objet de remarques déplacées. D'autre part, l'organisation de la communauté elle-même est extrêmement normée. Hemmings montre par exemple que le *Calendar*, c'est-à-dire le journal de la communauté, impose un certain nombre de directions à la communauté. Pour ne citer qu'un exemple, un groupe de lesbiennes SM (Shelix) s'est vu interdire de publicité dans le journal, sous prétexte qu'il ne correspondait pas à l'idéal de la communauté.

Dans ce cadre très rigide (les commerces sont très contrôlés par la communauté, les groupes doivent faire l'objet d'une approbation collective, etc.), Hemmings montre la difficulté de faire émerger un groupe qui pourrait pourtant s'avérer proche de l'esprit de Northampton, à savoir un groupe de femmes bisexuelles. Elle remarqua très vite qu'un tel groupe existait, mais de façon totalement marginale (une séance de temps à autre, dans un café, où se rencontrait une dizaine de participantes).

Poursuivant son enquête dans les archives de la ville, Hemmings montre que cette marginalisation est liée à une volonté politique de la communauté lesbienne de tenir à l'écart une présence dissidente, notamment en refusant de laisser aux bisexuelles un espace de représentation. Ainsi, les groupes bisexuels ont fréquemment été écartés de l'organisation de la *Northampton Pride*, bien que celle-ci ait parfois pris le nom de « Lesbian, Gay, Bisexual and Transgender Pride ». Les organisateurs ont refusé d'intégrer les bisexuels au motif que la bisexualité se réduit à une orientation sexuelle, et ne porte pas en elle la question politique (*ibid.* : 74). Une organisatrice vilipende par exemple, sans les nommer, la présence des bisexuels en ces termes :

22 « Strange Town Where Men Aren't Wanted », *National Enquirer*, avril 1992.

« Certains des membres non-lesbiens du comité paraissent déterminés à définir nos styles de vie en termes purement privés (*bedroom*), et non en termes politiques » (*ibid.* : 74)²³.

Or, l'existence de groupes bisexuels alternatifs, dessinant notamment des t-shirts où sont dessinées des poignées de main siglées de différentes orientations sexuelles (bi, lesbiennes et gays) contredisent cette affirmation. Les réponses furent d'ailleurs vives à l'exclusion des bisexuels de la *Northampton Pride*. Des militantes signalèrent qu'elles ne se considéraient pas seulement comme des « vagins, ou des clitoris ou des pénis », et qu'elle n'étaient pas « à moitié » concernées par la perte de leur emploi ou de leur appartement pour cause d'homophobie (*ibid.* : 75).

Pour Hemmings, cet exemple révèle le fait que la construction d'une communauté telle que la communauté lesbienne est une construction « territoriale » : Northampton s'est définie comme une ville « libérée des hommes » et de nombreuses lesbiennes ont vu dans l'existence de groupes bisexuels une menace sur l'espace ainsi créé. Il y a donc dans le cas de Northampton une lutte pour l'espace (espace de représentation *et* espace physique), qui se traduit par une privatisation de l'accès à l'espace légitime de la représentation par une communauté, laquelle est assez organisée pour gérer ce droit d'accès et le limiter. L'exemple de Northampton montre également que la construction d'un espace communautaire s'accompagne de valeurs strictes (comme le refus de certaines formes de sexualité, par exemple la sexualité SM).

La question de l'accès à l'espace et des valeurs véhiculées par l'occupation communautaire de l'espace est également très bien décrit dans l'exemple fourni par Marie-Hélène Bourcier.

Dans un article intitulé « La plage lesbienne d'Eressos et les politiques de l'espace à Lesbos », Bourcier décrit un « paysage lesbien exceptionnel » des années 1970 (Bourcier, 2004). L'histoire de ce lieu permet de comprendre, en quelques dates, les enjeux de la conquête communautaire de l'espace et son caractère politique.

Dans les années 1970, Lesbos fut d'abord le lieu de rencontre de quelques groupes de lesbiennes hippies, puis :

« c'est avec l'arrivée des lesbiennes féministes à la recherche d'une terre située hors patriarcat que la longue plage d'Eressos devint le centre d'une communauté réellement figurée » (Bourcier, 2004 : 22).

23 « Some of the non-lesbian members of the committee appeared determined to define our lifestyles in purely bedroom, not political, terms »

Mais le lieu devint de plus en plus touristique et les années 1990 marquent la « commercialisation » du lieu, selon une volonté politique d'élargissement du public accueilli. Bourcier parle alors de « domestication » et d'un territoire lesbien « régulé par un gouvernement municipal » (*ibid.*).

Les pratiques lesbiennes, autrefois sauvages et festives, se « reterritorialisèrent » dans des chambres d'hôtels couteuses et le paysage de Lesbos s'est aujourd'hui « ré-hétérosexualisé ».

Cet exemple montre que le gouvernement politique des territoires peut prendre pour objet des entités communautaires *a priori* libres de mouvement, et les transformer à l'aide d'une politique économique, urbanistique (construction de routes) et touristique. Cet exemple correspond parfaitement à une analyse en termes de gouvernementalité en ce qu'elle décrit non pas une politique d'action directe sur la société civile (le maire n'a pas *interdit* la communauté), mais une « action sur les actions » des individus, en leur imposant des lieux (les hôtels remplacent le camping sauvage, désormais interdit), en incitant les touristes hétérosexuels à venir visiter Lesbos (ce qui rend le lieu moins idyllique pour la communauté lesbienne), etc.

Les thématiques développées par les *gender studies* constituent donc un objet d'étude important de la géographie sociale. Cependant, on remarquera que l'apport de la géographie sociale en théorie du genre semble surtout pertinente en ce qui concerne les *communautés* et dit finalement assez peu de choses des sujets sexués ou genrés en tant que tels. Il semblerait que lorsqu'il s'agit de décrire l'appréhension individuelle de l'espace sexué ou genré, l'anthropologie ou la sociologie aient plus d'outils de compréhension à fournir. Cependant, cette remarque doit être tempérée par la relative interdisciplinarité qui tend à s'imposer dans les travaux de géographie sociale, dès lors qu'ils prennent pour objet les conduites sexuelles ou genrées.

Penser ensemble le sexe, le genre, la « race » et les inégalités

Marc Bessin et Elsa Dorlin notent, dans un article consacré aux renouvellements générationnels du féminisme et à l'influence croissante des *queers* et *gender studies*, que la dénaturalisation des identités sexuelles par ces théories a permis d'élargir les objets du féminisme à la question de la racialisation. Mais ils montrent également les tensions que cet élargissement a pu provoquer dans la pensée féministe :

« En décentrant le sujet du féminisme, il apparaît de nouveaux enjeux, comme de nouveaux conflits : c'est dans ces conditions que la question des violences sexistes et du racisme a reposé de façon cruciale la question de la racialisation du sexisme mais aussi de la culturalisation du féminisme et de son instrumentalisation dans une rhétorique partisane des plus inquiétante. En faisant du féminisme et de l'égalité des sexes l'apanage des sociétés "civilisées" et en faisant du sexisme, de l'homophobie et de la violence faite aux femmes, un trait prétendument "culturel", (...) c'est, d'une part, la transversalité sociale des violences sexistes qui est totalement invisibilisée et niée, et, d'autre part, la possibilité même de luttes et de pensées féministes émergeant de la post-colonie qui est rendue "intolérable" » (Bessin, Dorlin, 2005 : 22).

Ce contexte précis montre les obstacles qui caractérisent la confrontation des diverses logiques d'analyse de la domination : ici la confrontation entre la logique féministe et la logique de la racialisation, ailleurs, comme chez Homi Bhabha, entre la racialisation et l'analyse en termes de classe. Bhabha, en effet, critique profondément Jameson et sa thèse de la primauté des rapports de classe. Pour Bhabha, la thèse de Jameson peut être résumée ainsi :

« Les hiérarchies raciales, les discriminations sexuelles, ou, par exemple, la liaison de ces deux formes de différenciation sociale dans les pratiques iniques des lois sur les réfugiés et la nationalité, sont autant de causes légitimes d'action politique, mais la création du groupe politique en soi comme conscience efficace ne pourrait s'opérer que par la médiation de la catégorie de classe » (Bhabha, 1994 : 336).

Or,

« c'est la valeur investie dans la différence de classe visible qui l'empêche de constituer le moment présent comme l'insigne d'autres inscriptions interstitielles de différence culturelle » (*ibid.* : 338).

Il s'agit pour Bhabha de plaider pour une étude plus fine, moins euro-centrée, des rapports de pouvoir en contexte colonial. La question des antagonismes de classe, par exemple, gagne dans ce contexte à être remplacée par une analyse en termes de communautés. Pour Bhabha, le concept de classe ne correspond à aucune réalité discursive en contexte colonial, et c'est pourquoi il ne peut constituer un bon outil

d'analyse de l'ordre colonial.

Bhabha propose alors de travailler une autre forme d'antagonisme, qui renvoie tout autant aux problématiques soulevées en Europe par les rapports de classe, à savoir l'antagonisme entre minorités communautaires et ordre colonial de la société civile (*ibid.* : 348). Dans le contexte postcolonial tel qu'on peut l'appréhender dans les métropoles occidentales, on peut décrire un « discours communautaire », qui est également un discours minoritaire, lequel n'est pas à proprement parler un discours de classe (il ne se pense pas en ces termes). Lier la question de la communauté à celle de la colonisation permet de penser des problèmes très concrets de l'univers postcolonial :

« La communauté est le supplément antagoniste de la modernité : dans l'espace métropolitain, c'est le territoire de la minorité menaçant les prétentions de la civilité, dans le monde transnational, elle devient le problème limite du diasporique, du migrant et du réfugié » (349).

D'autres chercheurs, à l'instar de Sara Mills, préfèrent conserver la notion de classe, et démontrent que si cette notion n'est pas nécessairement l'outil théorique le plus adapté, elle n'en demeure pas moins heuristique dans certains contextes. Dans *Gender and Colonial Space*, Mills propose :

« [d']interroger le processus par lequel les relations spatiales sont constituées comme des relations de genre, de race et de classe dans le contexte colonial et impérial » (Mills, 2005 : 1).

Mills conserve donc la notion de classe. Son travail relève à la fois de l'analyse foucauldienne, qui permet de comprendre des discours diversément positionnés (femmes, colonisé-e-s, travailleurs et travailleuses), et de l'étude de l'espace géographique du colonialisme, qui « ne peut être ignoré » (*ibid.* : 12-13).

La méthode d'analyse de Mills rejoint la critique faite par Haraway à propos du « témoin modeste »²⁴ de la science occidentale et propose l'étude du colonial à travers un sujet décentré (femme ou minoritaire en général) :

« L'espace colonial a souvent été décrit en termes monolithiques, car ce sont les représentations dominantes des colonisateurs britanniques mâles qui ont été examinées. A l'inverse de cette vision monolithique, j'étudierai les possibilités de développement d'une analyse féministe matérialiste des espaces de vie et de représentation, lesquels seront mis en perspective avec la façon dont les femmes et les hommes, colonisés ou colonisateurs, négocient leur positions dans l'espace à travers leurs positions sociales respectives » (*ibid.* : 27)²⁵.

24 Le « témoin modeste » désigne l'invisibilisation, dans le discours scientifique occidental, de la position sociale (bourgeoise) et du sexe (mâle) du chercheur, lequel entend porter un discours « neutre » sur son objet, qu'il regarde comme lui étant « extérieur ». (Haraway, 1997).

25 *Texte original* : « Colonial space has often been described in monolithic terms, since it is the dominant representations of British male colonists which have been examined. Instead of this monolithic view, I will examine the possibilities of developing a materialist feminist analysis of

Cette démarche permet à Mills de penser l'usage différencié de l'espace suivant la position occupée par les femmes en territoire colonial. Elle montre ainsi, à titre d'exemple, que les femmes britanniques se sont libérées, dans l'espace colonial, de toutes une série de contraintes liées à la bonne tenue, et ont notamment commencé à avoir des pratiques sportives qu'elles s'interdisaient en Grande-Bretagne. À l'inverse, les femmes colonisées virent leur liberté de mouvement concrètement amoindrie, du fait de la crainte des exactions commises par les soldats de l'empire colonial (*ibid.* : 30-31). Ainsi, on voit clairement que « les relations spatiales coloniales sont sexualisées » (*ibid.*), ce qui signifie qu'une approche intersectionnelle est nécessaire.

À travers des études sur les espaces de confinement des femmes tant colonisées que colonisatrices (Mills, 2005 : 35-36), sur les pratiques conjugales hindoues en territoire américain (Shah, 2006) ou l'adoption transnationale entre les États-Unis et l'Amérique latine (Briggs, 2006), l'intersectionnalité prend forme dans un champ de recherche à orientation géographique. L'extension que cette démarche fournit aux outils géographiques permet de mieux analyser la complexité des gouvernementalités contemporaines, qui jouent de mécanismes de domination divers, liés au sexe, au genre, à la « race », à la classe, aux communautés, aux générations, etc. Cela permet d'étendre considérablement le travail de déconstruction qui est, on l'a vu, au cœur des usages géographiques des thématiques foucaaldiennes.

representational and lived space which will be aware of the way that women and men, colonised and coloniser, negotiate their positions in space through their respective social positions »

Troisième partie : Perspectives

5 Une géographie pratique

Ce mémoire s'est donné comme objectif de faire état d'un champ de recherche peu exploré. Les lignes qui suivent visent à poser les jalons d'un usage politique de la géographie, en suivant l'horizon tracé par Michel Foucault et ses usages géographiques, mais en dépassant cette matrice conceptuelle. Il ne s'agit pas de conclure ce mémoire, mais de l'ouvrir.

Après avoir rendu compte du travail de déconstruction que la géographie pouvait opérer en reprenant à son compte des thématiques telles que la gouvernementalité ou la subjectivation, j'aimerais explorer, en rassemblant et en analysant un certain nombre de travaux, universitaires ou non, la piste d'une géographie de résistance. Il s'agit, en somme, de comprendre comment une *géographie des pratiques* peut constituer pour les individus qui la mobilisent une véritable *géographie pratique*.

La géographie est historiquement liée, on l'a vu, à la constitution stratégique du pouvoir politique, à la défense des intérêts de l'Etat, aux calculs des grandes puissances. Cependant, les outils de la géographie ont parfois servis d'autres intérêts : ceux des dominés, afin de penser leur condition (géographies de l'intime, géographies de la déviance), ceux de la lutte sociale, en cartographiant les inégalités ou en permettant de construire un réseau de résistance, ceux également des pirates, des libérateurs d'enclave. Les paragraphes qui suivent ont pour vocation de donner un aperçu de ces géographies de résistance. La bibliographie employée est hétéroclite, les textes peu lus ou analysés dans les études philosophiques ou géographiques. Il s'agit donc pour moi de lancer quelques pistes, d'établir des liens entre différentes conceptions et pratiques, et de tenter de dessiner ce qu'est – ou plutôt ce que serait – un usage politique ou subversif de la géographie. Si la philosophie sert bien à ouvrir des possibles (Deleuze, Guattari, 1991), alors les lignes qui suivent sont à considérer comme autant d'idées à critiquer, à reprendre, ou à abandonner.

Penser la société au prisme de ses frontières : frontières intimes, frontières intérieures et extérieures

« *J'habite où ?
Dans tous les mauvais endroits, et on me reproche,
de le dénoncer – plaider la cause des mes proches,
Qui ?
Ceux qui sont pas de la France d'en bas mais celle d'ailleurs. D'ailleurs, je rêve du meilleur mais pour l'instant j'habite où ?
(...)
Tous à la même adresse, banlieue malsaine, bidonville de Marseille, bâtiment de Sarcelles et la misère qui harcèle.
Prends le mal à sa genèse, et tu comprendras pourquoi on aime siffler la marseillaise !* ».
Youssoupha, *La même adresse*.

Dans un ouvrage collectif consacré aux « nouvelles frontières de la société française » (Fassin, 2010), Didier Fassin fait remarquer que là où la langue française utilise une seule notion - frontière -, la langue anglaise en emploie plusieurs. La langue anglaise distingue en effet *border*, « la frontière qui sépare des territoires » et *boundary*, « la ligne qui différencie des ensembles, y compris humains » (*ibid.* : 5). Cette distinction permet de bien différencier les frontières internes et externes qui traversent la société. Fassin propose de définir les frontières externes comme étant les

« limites du territoire national, ou, de plus en plus, d'un territoire supranational européen : ces limites séparent juridiquement des nationaux et des étrangers, ou, désormais, des communautaires et des extra-communautaires ; les immigrés sont ceux qui les franchissent, qu'ils conservent leur extranéité ou qu'ils obtiennent leur naturalisation » (Fassin, 2010 : 6).

Les frontières internes, quant à elles, décrivent les

« limites entre catégories sociales racialisées héritées d'une double histoire de la colonisation et de l'immigration : ces limites distinguent des individus et des groupes sur des indices variables de couleur, d'origine, de culture voire de religion qui ont en commun de radicaliser la différence ; elles sont des constructions idéologiques dont l'efficacité pratique est considérable du point de vue de l'accès à des ressources telles que l'éducation, l'emploi ou le logement » (*ibid.* : 6).

Fassin met en évidence, à partir de ces définitions, la visibilité récente des frontières intérieures. Ces frontières sont apparues dans le discours public au cours des dernières

années sur la base d'un discours substituant à la question de l'immigration (frontières extérieures) celle de la racialisation (frontières intérieures). Ce discours s'est notamment focalisé sur les « immigrés de deuxième génération », c'est-à-dire sur des immigrés qui n'en sont pas. Ces « immigrés » (en réalité, donc, des nationaux de plein droit), ne sont pas définis par rapport à des frontières extérieures. Ils n'existent que parce que l'on dévoile ou révèle des frontières intérieures à la société. Leur apparition dans le discours public démontre

« l'existence de lignes de séparation qui n'ont plus à voir avec les limites du territoire, mais encore tout à voir avec l'imaginaire de la nation » (*ibid.* : 9).

Pendant que le discours public (essentiellement lié à des interventions politiques sur la sécurité des populations) se focalise sur ces immigrés de l'intérieur, les frontières extérieures ne disparaissent pas, elles se renforcent :

« Au cours du dernier quart de siècle, on a donc assisté à un déplacement progressif de la problématique de l'immigration à la problématique de la racialisation. Ce déplacement ne s'est pas opéré par substitution mais par un double processus de sédimentation et d'exposition. Les frontières extérieures n'ont pas disparues : elles se sont au contraire durcies. Des frontières intérieures ne se sont pas créées : elles sont seulement devenues visibles » (*ibid.* : 11).

Ces propos rejoignent d'ailleurs ceux de Paul Virilio, lorsqu'il s'attache à faire la généalogie des politiques de sécurité du territoire. Virilio écrit notamment que :

« La peur civile, précédemment orientée vers le dehors et l'ailleurs, grâce aux grandes campagnes d'intoxication menées par les États-nations (on a vu en 1940, à l'aube de la guerre totale, des populations entières fuyant au hasard des routes d'Europe, sans savoir devant quoi exactement), est dirigée désormais vers l'intérieur, le dedans » (Virilio, 1976 : 62) .

Il remarque également la duplicité des frontières, qu'il qualifie de matérielles (délimitations territoriales) ou psychologiques (champs de contrainte à l'obéissance). La géographie, en mettant en évidence ces frontières intérieures, est à même de révéler les tensions entretenues par le discours public au sein de la société, elle met en évidence des territoires de lutte. En effet, les frontières intérieures sont particulièrement visibles lors de certains événements, tels que les émeutes en banlieue (Fassin, 2010 : 10). Or, la géographie permet de comprendre que ce qui se joue dans ces événements n'est pas un simple soulèvement populaire, un pur accès de violence, mais la volonté de casser des frontières, de refuser la ghettoïsation. On peut dire, sous un angle géographique, que les émeutes de 2005 sont des luttes territoriales, luttes qu'il s'agit de cartographier, dont il s'agit de montrer les causes (en établissant notamment une carte des inégalités - face à

l'emploi, à la santé, à l'éducation, etc.). Par ailleurs, on le verra plus bas, réaliser ce type de cartographies peut aussi avoir un aspect stratégique dans l'efficacité des luttes.

Mais outre ces frontières extérieures ou intérieures, certains travaux révèlent l'importance des « frontières intimes ». La perspective d'une géographie de l'intimité permet de comprendre en quoi la colonisation du territoire passe d'abord par une colonisation des corps. Pour Ann Laura Stoler, les domaines de l'intime

« sont stratégiques car ils explorent deux sources relativement peu étudiées du contrôle colonial : l'une qui fonctionne par le biais d'une réquisition des *corps* – tout autant ceux des colons que des colonisés - et l'autre qui forme de nouvelles " structures morales " - de nouvelles habitudes quant aux sentiments et à l'esprit que rendent possible la différenciation et la formation du sujet » (Stoler, 2006 : 2)²⁶

L'étude des intimités coloniales permet selon Stoler (et on a pu le remarquer à travers les exemples développés en deuxième partie) de relocaliser au plus près des corps le pouvoir colonial. Le contrôle de l'intimité est l'une des modalités de l'exercice colonial du pouvoir, on ne peut donc faire l'économie de son étude. On voit également en quoi cette étude du pouvoir sur l'intimité peut constituer la base d'une dénonciation de l'ordre colonial, de son caractère profondément intrusif et violent. L'auteure précise d'ailleurs que l'ouvrage collectif dont elle signe l'introduction est « hanté par Abu Ghraib et Guantanamo »²⁷, ces lieux qui « nous rappellent que les intimités coloniales sont d'abord et avant tout le lieu d'interventions intrusives » (*ibid.* : 4)²⁸.

L'exemple de Stoler permet d'illustrer un axiome de base des *postcolonial* et *gender studies*, qui est également un slogan majeur du féminisme des années 1970, à savoir que « le privé est politique ». Les frontières intimes, ces frontières qui passent par les corps, autour des corps, qui les divisent ou les construisent, sont des frontières politiques. Tout se passe comme si le déplacement remarqué par Virilio, des frontières extérieures aux frontières intérieures, se poursuivait dans des travaux récents, des frontières intérieures aux frontières de l'intériorité. On a vu plus haut que la thématique

26 *texte original* : « (...) are strategics for exploring two related discretely understood sources of colonial control: one that works through the requisition of bodies – those of both colonials and colonized – and a second that molds new 'structures of feeling' – new habits of heart and mind that enable those categories of difference and subject formation »

27 Abu Ghraib est une prison irakienne passée sous le contrôle de l'armée américaine après 2003 (guerre d'Irak) et où furent perpétrées des tortures envers les prisonniers. Les photos de ces tortures furent diffusées dans les médias du monde entier. La baie de Guantanamo, quant à elle, est un centre de détention américain de haute sécurité, où des détenus furent retenus suite aux attentats du 11 septembre 2001, aux guerres d'Irak et d'Afghanistan, sans motif d'accusation. De plus, ce centre de détention ne possède aucun cadre légal et les aveux obtenus envers les prisonniers le furent sous contrainte. Les prisonniers libérés de ce camp racontent les tortures auxquelles ils ont été soumis.

28 *texte original* : « (...) reminding us that the colonial intimacies are first and foremost sites of intrusive interventions »

foucauldienne de la subjectivation permet de penser la production différenciée des sujets dans l'espace politique, les hiérarchies entre des sujets. En prenant pour objet l'intime, la politique (ou police²⁹) coloniale ou sexuelle crée un espace de production des subjectivités. Elle produit certains modes de subjectivation, au sein desquels s'insèrent les sujets colonisateurs ou colonisés, sexués ou genrés.

Mais si la géographie de l'intime telle que la pense Stoler permet de mettre en évidence les processus de subjectivation assujettissants, peut-on penser une géographie du désassujettissement, de l'émancipation ?

Avant d'en venir à la perspective d'une géographie des luttes, j'illustrerai cette géographie de l'émancipation par un dernier exemple en rapport avec les frontières intimes. Notons cependant qu'il s'agit plutôt d'une métaphore géographique ou d'une expérimentation que d'un véritable travail géographique. Cette métaphore est fournie par l'expérience menée par Fernand Deligny avec des enfants autistes dans les années 1960.

Deligny travaille dans les années 1960 à la Clinique de la Borde, où il est éducateur. Cette clinique, fondée par Jean Oury, est un lieu d'expérimentation majeur de la psychothérapie institutionnelle. Félix Guattari, notamment, y travaillera toute sa vie. Très vite, Deligny décide de s'installer à Monoblet, dans les Cévennes, pour y accueillir des enfants autistes. La démarche originale de Deligny est de refuser de faire parler à tout prix ces enfants, il préfère travailler avec eux sur les mouvements, sur l'espace. Il suggère aux enfants de tracer des cartes, d'écrire sur un papier des lignes de mouvement :

« Deligny trace des cartes, là où d'autres prennent soin des enfants, cherchent à s'en occuper ou à les éduquer, veulent franchir le silence qu'ils appellent « forteresse », comprendre pourquoi ils sont différents de nous-mêmes et les rendre plus semblables, plus proches du langage (...) Pour Deligny, la « forteresse » où l'enfant autiste est censé être enfermé n'est que celle de ceux qui la construisent, la forgent avec leurs mots et depuis leur point de vue, avec toutes les raisons dont ils sont les garants » (Han, 2006).

Deligny, à travers ces cartes, instaure un certain « rapport à l'espace », trace des « lignes d'erre », c'est-à-dire des lignes qui ne signifient rien, qui forment des traces d'existence

29 J'utilise ici police pour décrire, avec Rancière, le processus de gouvernement inhérent à la politique lorsqu'elle entend distribuer les fonctions sociales selon une hiérarchie, selon une « adéquation des fonctions, des places et des manières d'être » (Rancière, 1998, 2007 : 241). La police, comme partie *du* politique, est à opposer à *la* politique comme terrain d'émancipation, comme « jeu des pratiques guidées par la présupposition de l'égalité de n'importe qui avec n'importe qui et par le souci de la vérifier » (*ibid.* : 112)

incohérentes, qui ne correspondent pas aux traces d'existence que laisse la vie réglée sur la parole, le travail, les normes (*ibid.*, et Querrien, 2006). Le territoire représenté sur les cartes est celui de l'errance, des pratiques déviantes, c'est un *autre* territoire. Ce n'est pas un « territoire transparent » (Querrien, 2006), mais un territoire de « pratiques communes », « partielles » (*ibid.*). Le tracé apparaît alors, dans le mouvement de autistes, comme une pratique de soi, comme un moyen de révéler le corps, sans forcément passer par le langage. Pour les enfants autistes, une telle pratique apparaît alors comme une libération, comme une émancipation de l'injonction sociale à « parler ». Si le tracé cartographique rapproche les enfants autistes du « commun » (*ibid.*), c'est parce qu'il a à voir avec l'écriture, au sens où

« Écrire n'a rien à voir avec signifier, mais avec arpenter, cartographier, même des contrées à venir » (Deleuze, Guattari, 1980 : 11).

Il s'agit donc de tracer un mouvement, d'établir des frontières intimes, de marquer par son corps un territoire. Il y a donc dans ce travail sur les cartes une pratique, qui est comme toute pratique de soi une expérience sur soi. La carte est donc bien, comme l'écrivent Deleuze et Guattari, une « expérimentation en prise sur le réel » (*ibid.* : 20).

L'expérience de Deligny, ainsi que la déconstruction que permettent des travaux comme ceux de Fassin ou Stoler sur les frontières, permettent de penser la géographie comme un savoir potentiellement émancipateur. Cela fait de la géographie, et plus particulièrement de la cartographie, un élément important de la lutte sociale, un outil stratégique pour la production d'un territoire de lutte.

La cartographie et les luttes

Dans le premier tome de *L'invention du quotidien*, Michel de Certeau affirme la nécessité, pour toute action stratégique, d'établir un territoire, de circonscrire un lieu à partir duquel on peut entrer dans le rapport de force (Certeau, 1980 : 21).

On peut distinguer deux usages de la cartographie dans les luttes. Le plus courant consiste à faire des cartes pour mieux révéler une situation et ainsi légitimer la lutte. On peut, par exemple, faire une carte des implantations industrielles en Amazonie et, en démontrant la façon dont elles prennent possession de la forêt, légitimer la révolte

des autochtones. On peut également superposer deux cartes de la Cisjordanie, celle d'avant la colonisation et celle d'aujourd'hui. On y verra la confiscation d'un territoire, et l'on pourra légitimer la révolte palestinienne. Cet usage fait de la cartographie un arrière-plan de la lutte, un outil de légitimation et de compréhension.

L'autre usage qui peut être fait de la cartographie consiste à l'utiliser comme instrument stratégique de lutte. Jameson invite par exemple à la constitution d'un « cartographie cognitive globale, à échelle tant spatiale que sociale » (Jameson, 1991 : 54)³⁰. Il s'agit non pas de légitimer un rapport de force dans lequel on se place en position de dominé, mais d'établir un savoir préalable à la bonne réalisation de ce rapport de force, c'est-à-dire au renversement du rapport de domination. Bernard et Ronai proposent ainsi de « repérer des *champs* de pouvoir », d'en comprendre les « intensités » pour mieux s'y insérer et produire des effets (Bernard, Ronai, 1977 : 10). Il s'agit de comprendre ce qui se trame dans les rapports de pouvoir que l'on veut renverser, de s'intégrer aux mailles du pouvoir pour les transformer :

« Le maillage, avec ses barrages, ses filières, ses rigoles, peut isoler (abcès de fixation), noyer, répandre, latéraliser des résistances, des révoltes. D'où l'enjeu, décisif, pour les réseaux politiques et syndicaux de s'intégrer ou non dans le maillage global, de se constituer ou non en contre-réseau, en maillage alternatif. Ils peuvent viser le compromis (jonction, adduction) ou la rupture (captation, détournement, fuite et organisation des fuites) » (Bernard, Ronai, 1977 : 11).

Au fond, pour reprendre une expression de Virilio, il s'agit d'« habiter » les rapports de pouvoir, dans la mesure où « habiter » peut être assimilé à un acte offensif. Le détournement de lieu par exemple (occupation d'usine ou d'un siège social, squat, etc.) est un acte offensif :

« Ces actes ont tous un sens prémonitoire : par le dépassement du strict usage des lieux, ils submergent les limites du droit et annoncent la disparition d'un mode de vie » (Virilio, 1976 : 85).

Il s'agit, par les pratiques de lutte et grâce à la cartographie, de semer le trouble dans l'organisation hiérarchisée de l'espace, de déconstruire les rapports de domination, lesquels s'incarnent dans des constructions spatiales. Mais au-delà de ce travail de déconstruction, on perçoit déjà ce que peut construire la lutte, à travers la cartographie. Une modification de « l'habiter », peut-être, mais également un positionnement stratégique, une meilleure visibilité.

Peut-on cependant, envisager la libération d'un espace, la création d'enclaves libres ? En d'autres termes, la lutte territorialisée peut-elle aboutir à un territoire de

30 *Texte original* : « (...) a global cognitive mapping, on a social as well as a spatial scale ».

résistance ? C'est ce que permet de penser un usage réellement subversif de la géographie, avec la perspective d'une néo-piraterie. Je vais donc m'attacher, à travers une dernière piste, d'évoquer la possibilité d'une géographie plus radicale.

Vers une néo-piraterie : un usage subversif de la géographie

Parler de « néo-piraterie », c'est bien souvent évoquer la vogue des *hackers*, pirates du réseau. Si cette forme de néo-piraterie constitue une piste pour l'analyse géographique et son usage subversif, d'autres formes de piraterie contemporaine seront étudiées.

Dans un ouvrage fondateur de la littérature *cyberpunk*³¹, on trouve pour la première fois le terme désormais commun de « cyberspace » (Gibson, 1988). L'idée d'un cyberspace présuppose non seulement une analogie avec l'espace réel (il y a des points localisables, des transports de données, on peut l'arpenter, etc.), mais également l'idée que cet espace virtuel transformera ou s'inscrira dans l'espace réel. *Islands on the net*, autre ouvrage important de cette période (Sterling, 1988), décrit un monde où se superposent les deux espaces, réel et virtuel. Les États demeurent inscrits dans des frontières classiques, mais ne forment plus que des « îles » au sein *du* réseau, lequel est source de tous les conflits. Certaines de ces îles, comme les États-Unis, cherchent à sécuriser le réseau, à le « démocratiser », d'autres ont pour finalité de le pirater (la « Grenade », Singapour).

Mais cette idée d'un cyberspace a essaimé, et, au-delà de la littérature de science-fiction, a trouvé ses réalisations concrètes dans ce nouvel espace que constitue le « Net » :

« Au début des années 1990, les pionniers du Net véhiculent des valeurs similaires [à ceux des héros des romans *cyberpunk*] : libre circulation de l'information, aucune restriction dans les échanges, extraterritorialité qui prémunit contre les lois des territoires physiques. John Perry Barlow, fondateur de l'Electronic Frontier Fondation (EFF), groupe de défense des libertés civiles dans le monde digital, alla jusqu'à publier une déclaration d'indépendance du cyberspace. Il faut souligner que le concept de contrôle va totalement à l'encontre des principes fondateurs du Net, conçu le plus solidement possible pour qu'il puisse croître. Or sa distribution en maillage, dépourvue de centre et donc de « cerveau », garantissait que l'information puisse continuer de circuler même en cas de destruction d'une de ses

31 Le *cyberpunk* est un mouvement littéraire de science-fiction né aux États-Unis dans les années 1980, avec comme représentants principaux Bruce Sterling et William Gibson.

branches, les petits paquets d'information pouvant toujours emprunter une autre route pour arriver à destination. » (Douzet *et al.*, 2009 : 180).

De fait, les attaques pirates au sein du *cyberespace* se développèrent (intrusion dans des systèmes informatiques protégés, comme ceux de l'armée, puis, avec le développement de l'informatique dans la société civile, attaques bancaires, destructions de systèmes informatiques, etc.). Les motivations de ces piratages sont diverses, les méthodes aussi :

« Comme les mers, les airs et les océans, le cyberespace, aussi virtuel soit-il, est un territoire de la navigation. Le vocabulaire est explicite : on navigue sur le Net, on surfe... Et les pirates prennent d'assaut, immobilisent, détournent et pillent ses serveurs, parfois par seule effronterie, parfois pour des raisons criminelles, parfois pour des raisons géopolitiques » (*ibid.* : 179).

Ainsi, parler de cyberespace et de piratage n'est pas métaphorique, il s'agit bien de nouveaux usages clandestins du territoire, aussi virtuel soit-il. De plus, ces formes de piratages font parfois référence, au moins implicitement, au territoire réel et à son histoire. Douzet, Samaan et Desforges remarquent que la technique des *scams* (messages malveillants destinés à obtenir les coordonnées bancaires de leurs victimes) relève parfois de rapports de pouvoir postcoloniaux :

« Les pirates de ces pays [pays africains colonisés] pratiquent essentiellement des *scams* dans un rapport postcolonial. En effet, les *scammers* des pays colonisés par la France trouvent la majorité de leurs victimes dans les pays francophones (France, Belgique) alors que ceux des pays colonisés par la Grande-Bretagne sont tournés vers des pays anglophones » (Douzet *et al.*, 2009 : 186)³².

Le cyberespace est donc « un espace de pouvoir comme d'autres » (*ibid.* : 193) et la géographie peut l'analyser, en tant que pratique superposant des espaces nationaux, transnationaux, virtuels (extraterritoriaux), etc.

Mais pendant que se développe ce cyber-piratage, des formes plus anciennes de lutte territoriale ré-émergent, inscrites dans le territoire maritime.

Béatrice Giblin (Giblin, 2009) note qu'après un siècle de relative stabilité du commerce maritime, la piraterie redevient une crainte pour les navigateurs. Les pirates agissent principalement dans des régions pauvres, où fleurit dans un même temps le commerce international. Ces pillages peuvent être le fait de groupes isolés (pêcheurs mis au chômage par la pêche industrielle des nations du Nord), ou de milices proches de l'Etat (à l'instar des « patriotes » de Laurent Gbagbo en Côte d'Ivoire).

Ces perspectives bien réelles de nouvelles formes de piraterie (ou de retour

³² Les auteurs excluent l'objection selon laquelle ces rapports postcoloniaux se réduiraient en réalité à une facilité linguistique, car les pirates d'autres pays (par exemple les pays d'Europe de l'Est), agissent dans plusieurs langues grâce aux traducteurs en ligne.

d'anciennes pratiques pirates) ouvrent la voie à une réflexion sur la piraterie comme usage géographique de résistance. On va voir que la piraterie permet de penser de nouvelles pratiques spatiales, de nouvelles formes de vie. *Temporary Autonomus Zone (T.A.Z.)*, d'Hakim Bey, explore la possibilité de pratiques de soi émancipatrices fondées sur un idéal pirate. Je voudrais, pour terminer, exposer et développer ce texte complexe, qui ouvre la voie à un usage émancipateur de la géographie. Avant d'en percevoir toute la portée théorique, il convient de s'arrêter sur le concept de *T.A.Z.* Qu'est-ce qu'une *T.A.Z.* ?

Hakim Bey, dans les premières pages de son ouvrage, propose une rapide généalogie des *T.A.Z.*, qu'il fait remonter au XVIII^e siècle, période au cours de laquelle on voit fleurir des « enclaves », reliées entre elles par un « réseau d'information » planétaire. Ces enclaves, terres libérées du joug des nations, constituent des colonies ou « utopies pirates » (Bey, 1991 : 8). Au XVIII^e siècle, libérer une enclave signifie, dans les terres du nouveau monde, s'émanciper des cartographies coloniales. Cela signifie également, de fait, risquer de s'opposer à la force militaire des puissances européennes, parties en guerre contre la piraterie. L'exemple de Nassau, décrit par Bey, rend compte de cette précarité des enclaves modernes :

« Nassau, aux Bahamas, un village balnéaire de cabanes et de tentes, consacré au vin, aux femmes (et probablement aux garçons aussi, si l'on en juge par ce qu'écrit Birge dans *Sodomie et piraterie*), aux chansons (...) et aux pires excès ; il disparut en l'espace d'une nuit lorsque la flotte britannique apparut dans la Baie. Barbe Noire et « Calico Jack » Rackham et sa bande de femmes-pirates partirent vers des rivages plus sauvages et de pires destins, tandis que d'autres acceptèrent le Pardon et se réformèrent. Mais la tradition des Boucaniers subsista à Madagascar, où les enfants sang-mêlés des pirates constituèrent leurs propres royaumes, et dans les Caraïbes, où les esclaves en fuite et les groupes mixtes noir/blanc/rouge prospérèrent dans les montagnes et l'arrière-pays sous le nom de « maroons » » (Bey, 1991 : 47-48)

L'esprit de la *T.A.Z.* est contenu dans cet exemple historique : premièrement, la *T.A.Z.* est une insurrection contre les puissances (l'Etat, les colons, etc.). Deuxièmement, elle relève de la géographie en ce qu'elle s'insère dans la cartographie planétaire qui se développe à cette époque. Troisièmement, la *T.A.Z.* est liée aux mœurs, à une réforme des relations sociales et des rapports de pouvoir. Afin d'en comprendre les implications, il convient de développer ces trois points.

La *T.A.Z.*, comme le fait remarquer Bey, relève de l'insurrection plutôt que de la révolution :

« La TAZ est comme une insurrection sans engagement direct contre l'Etat, une opération de guérilla qui libère une zone (de terrain, de temps, d'imagination), puis se dissout, *avant* que l'Etat ne l'écrase, pour se reformer ailleurs dans le temps ou l'espace (...). Dès que la TAZ est nommée (représentée, médiatisée), elle doit disparaître, elle *va* disparaître, laissant derrière elle une coquille vide, pour ressurgir ailleurs, à nouveau invisible puisqu'indéfinissable dans les termes du Spectacle. À l'heure de l'Etat omniprésent, tout-puissant et en même temps lézardé de fissures et de vides, la TAZ est une tactique parfaite » (Bey, 1991 : 14)

La *T.A.Z.* ne cherche pas à « libérer » un territoire au sens où certaines actions gouvernementales entendent « libérer » un peuple (de la dictature, de l'anarchie, de la faim, etc.). Il s'agit de définir une zone dans laquelle les techniques du contrôle territorial (police, commerce international, etc.) n'ont plus cours. Cependant, les techniques de contrôle, de plus en plus élaborées, viennent souvent renverser les *T.A.Z.*, d'où l'adjectif « temporaire » qui les caractérise. Mais ce qu'il faut noter, c'est que non seulement la *T.A.Z.* ne peut pas atteindre une autonomie permanente, mais elle ne le désire pas, car une *T.A.Z.* permanente impliquerait la construction de nouvelles formes de pouvoir territorial (définition de frontières, police des frontières, etc.). La *T.A.Z.* s'apparente alors à une « tactique de disparition » (*ibid.* : 66), elle relève de la soustraction et non de l'addition (les pirates *disparaissent* de la carte, il ne s'y inscrivent que négativement). Mais il ne faudrait pas assimiler cette « disparition » à une tentative utopique de soustraction aux rapports de pouvoir : en se soustrayant à la cartographie impériale, les pirates entrent dans un rapport de pouvoir. Cette position pirate, caractérisée par le déplacement (partir d'une enclave assiégée pour en libérer une autre) fait partie des jeux de pouvoir, et constitue une tactique de résistance au sens foucauldien, c'est-à-dire une tactique qui fait circuler le pouvoir, qui prend sa part de pouvoir pour se déplacer et créer un point de résistance. Néanmoins, face à une domination impériale caractérisée comme tout état de domination par la « solidification des rapports de pouvoir » (Foucault, 1982), ces points de résistance ne peuvent être qu'éphémères.

La *T.A.Z.* constitue également une forme de résistance à ce que Bey appelle la « fermeture de la carte », c'est-à-dire la couverture cartographique planétaire telle qu'elle s'est mise en place depuis le XIXe siècle. Bey fait remarquer que

« Notre siècle est le premier sans *terra incognita*, sans une frontière. La nationalité est le principe suprême qui gouverne le monde - pas un récif des mers du Sud qui puisse être laissé *ouvert*, pas une vallée lointaine, pas même la Lune ou les planètes. C'est l'apothéose du " gangstérisme territorial ". Pas un seul centimètre carré sur Terre qui ne soit taxé et policé... en théorie » (Bey, 1991 : 17).

En théorie en effet car, et c'est là tout l'enjeu géographique des *T.A.Z.*, il existe des

failles dans cette police cartographique, et ces failles proviennent de la carte elle-même :

« La carte est une abstraction, elle ne peut pas couvrir la Terre à l'échelle 1:1. Des complexités fractales de la géographie réelle, elle ne perçoit que des grilles dimensionnelles. Les immensités cachées dans ses replis échappent à l'arpenteur. La carte n'est pas exacte ; la carte *ne peut pas* être exacte » (*ibid.*).

Bey propose d'opposer à la « cartographie du contrôle » un « psychotopologie », c'est-à-dire une « "science" alternative à celle de la surveillance et à la mise en carte étatique, à son impérialisme psychique » (*ibid.*). La psychotopologie vise à chercher des territoires propres à se transformer en zone autonome temporaire. Il s'agit par exemple de repérer les failles de la cartographie d'Etat (un territoire oublié), une zone difficile d'accès, etc. S'il s'agit d'une « science », c'est au sens ancien d'art ou de technique. Il s'agit d'une pratique de soi consistant à s'entraîner à repérer des lieux potentiellement libérables. Comme l'écrit Bey, « la psychotopologie est l'art du *sourcier* des TAZs » (Bey, 1991 : 18). La psychotopologie requiert donc une forme d'habileté (au sens de *technique*), un sens du lieu (*genius loci* – cf. Bey, 1991 : 22), mais également la mise en place de quelques procédés géographiques, tels que la superposition des cartes :

« Prenez la carte d'un territoire, superposez le tracé des changements politiques, posez là-dessus une carte du Net - et plus particulièrement du contre-Net - avec son emphase sur les flux d'information et les logiques clandestines - et enfin, pardessus, la carte à l'échelle 1:1 de l'imagination créatrice, de l'esthétique et des valeurs. La grille ainsi obtenue prend vie, animée de tourbillons et d'afflux d'énergie, de coagulation de lumière, de passages secrets, de surprises » (*ibid.* : 26).

Le projet des *T.A.Z.* ne relève donc pas, comme pourrait le laisser croire une lecture hâtive, de l'utopie d'un refus des rapports de pouvoir. Au contraire, il s'agit non seulement de s'y inscrire mais de les cartographier, pour mieux en saisir les failles et produire des situations de renversement de ces rapports. Les *T.A.Z.* sont donc bien des « hétérotopies » (cf. *infra.*, p. 9) et non des utopies. Dans l'espace limité et temporaire qu'elles libèrent, elles subvertissent les rapports de pouvoir et, en laissant ouverte la possibilité d'un lieu sans police, sans souveraineté et sans discipline, renvoient une image en miroir de la gouvernementalité impériale.

Mais les *T.A.Z.*, lorsqu'elles prennent forme et s'inscrivent sur un territoire, constituent également le laboratoire de nouvelles formes de sociabilité, de nouveaux rapports de pouvoir. Pour Bey, la famille est l'unité de base de la société du contrôle, elle ne peut donc être celle de la *T.A.Z.* La *T.A.Z.* a pour modèle une forme de sociabilité « plus archaïque et cependant plus post-industrielle » : la « bande » (Bey, 1991 : 19-20). De même que pour la carte, il est question d'opposer à la fermeture une forme

d'ouverture :

« La famille est *fermée* par la génétique, par la *possession* par l'homme de la femme et des enfants, par la totalité hiérarchique de la société agraire/industrielle. La bande est *ouverte* - certes pas à tous mais, par affinités électives, aux initiés liés par le pacte d'amour » (*ibid.* : 19).

Bey, dans un discours que l'on pourrait qualifier de performatif, *montre* que la famille disparaît petit à petit comme forme de sociabilité dominante, en évoquant des « forces » qui œuvrent à sa disparition :

« Dans notre société de simulation post-spectaculaire plusieurs forces sont à l'œuvre - dans l'ombre -, pour faire disparaître la famille nucléaire et réinstaurer la bande. Les ruptures dans la structure du travail se ressentent dans la 'stabilité' brisée de l'unité-famille et de l'unité-foyer. La 'bande' aujourd'hui comprend les amis, les ex-conjoint(e)s et amants, les gens rencontrés dans les différents boulots et fêtes, des groupes d'affinité, des réseaux d'intérêt spécialisés, de correspondances, etc. La famille nucléaire devient toujours plus évidemment un *piège*, un abîme culturel, une implosion névrotique secrète d'atomes en fission ; et la contre-stratégie émerge spontanément : la redécouverte quasi inconsciente de la bande » (*ibid.* : 19-20).

Je qualifie cette proposition de performative au sens où il s'agit d'un discours qui, d'une certaine manière, constitue un appel et s'auto-réalise. Il s'agit de performer, d'abord en discours (mais de nombreux activistes se sont ensuite emparés du texte de Bey pour le réaliser), la bande post-industrielle fondée sur de nouvelles modalités relationnelles.

Bey rejoint ici certains textes (en réalité des entretiens) de Foucault, qui plaident, de façon plus ou moins allusive, pour une inventivité relationnelle. Partant d'une réflexion sur les effets sociaux de l'homosexualité, Foucault explique que la subversion des rapports de pouvoir est productrice de nouvelles formes de subjectivités. L'homosexualité, comme subversion par rapport au modèle hétérosexuel de sociabilité (modèle caractérisé socialement/historiquement par la domination des hommes sur les femmes), est une « occasion historique » de voir émerger de nouvelles relations sociales. La question que pose Foucault est la suivante : « Quelles relations peuvent être, à travers l'homosexualité, établies, inventées, multipliées, modulées ? » (Foucault, 1981b : 982). Pour Foucault, ce n'est pas la sexualité des homosexuels qui trouble la société (en tant qu'institution normative de l'hétérosexualité), mais les relations qu'ils produisent, y compris au-delà de leurs seuls partenaires sexuels :

« L'homosexualité est une occasion historique de rouvrir des virtualités relationnelles et affectives, non pas tellement par les qualités intrinsèques de l'homosexuel, mais parce que la position de celui-ci, « en biais », en quelque sorte, les lignes diagonales qu'il peut tracer dans le tissu social permettent de faire apparaître ces virtualités » (*ibid.* : 985)³³.

33 On peut noter que, comme chez Bey, le discours de Foucault a quelque chose de *performatif*. Lorsqu'il

L'homosexualité est donc une position *transversale* dans l'espace social. Elle déjoue l'injonction hétéronormative à entrer dans un rapport désirant obligatoire avec l'autre sexe (séduction, galanterie, etc.) et dans un rapport de distance (sensuelle, corporelle, émotionnelle) avec les individus du même sexe. Elle déjoue également, et c'est plus fondamental, les rapports de possession à l'intérieur du couple, qu'impose la culture hétérosexuelle, et peut travailler à de nouvelles formes d'amitié (dans ou hors du couple), à des formes inédites de camaraderie, d'amour, etc. En opérant ce mouvement transversal dans l'espace social, l'homosexualité ébranle également les institutions sur lesquelles elle repose. Comme le note Foucault dans un autre entretien :

« La société et les institutions qui en constituent l'ossature ont limité la possibilité de relations, parce qu'un monde relationnel riche serait extrêmement complexe à gérer. Nous devons nous battre contre cet appauvrissement du tissu relationnel. Nous devons obtenir que soient reconnues des relations de coexistence provisoire, d'adoption...

- *D'enfants ?*

- Ou - pourquoi pas ? - celle d'un adulte par un autre. Pourquoi je n'adopterais pas un ami plus jeune que moi de dix ans ? Et même de dix ans plus vieux ? Plutôt que de faire valoir que les individus ont des droits fondamentaux et naturels, nous devrions essayer d'imaginer et de créer un nouveau droit relationnel qui permettrait que tous les types possibles de relations puissent exister et ne soient pas empêchés, bloqués ou annulés par des institutions relationnelles appauvrissantes » (Foucault, 1981a : 1128-1129).

Adopter un ami, partager un enfant, se marier entre amis, etc. : autant de perspectives qui mettent en jeu de manière fondamentale les relations sociales telles que les légitime l'institution. Cette proposition foucauldienne d'un enrichissement des relations sociales est profondément liée à l'esprit des *T.A.Z.* et l'on aurait tort d'opposer un Foucault réformiste (changer *de l'intérieur* les relations sociale) et une théorie des *T.A.Z.* idéaliste³⁴. Ces oppositions sont incompatibles avec la définition du pouvoir que les deux auteurs partagent. Le pouvoir circule, transite par les institutions autant que par les individus, crée des nœuds (solidifications) ou des mécanismes, et aucune action ne peut être envisagée dans une « marge » qui serait extérieure au pouvoir, car les marges du

parle d'« occasion historique », cela ne signifie pas, évidemment, que l'homosexualité est une nouveauté. Cela signifie que dans le contexte des années 1980 (il s'agit d'un entretien pour le premier magazine gay à large diffusion *Gai Pied*), c'est-à-dire dans un contexte de médiatisation de l'homosexualité, quelque chose est à créer dans l'espace social. Il s'agit d'un appel à produire de nouvelles formes de subjectivités homosexuelles. Ces nouvelles formes de subjectivité ont par ailleurs été suggérées à Foucault par ses expériences personnelles dans le milieu gay de San Francisco.

34 J'ai conscience d'avoir sans doute quelque peu forcé la rencontre des deux auteurs, en insistant sur certains aspects des *T.A.Z.* qui laissent penser à une confrontation avec les mailles de pouvoir. Je considère qu'il ne s'agit pas d'une infidélité au texte d'Hakim Bey, puisque celui-ci invite ouvertement à la transformation, au redéploiement théorique et à l'usage stratégique de la *T.A.Z.*. Pour une lecture plus désenchantée (politiquement) des *T.A.Z.* on peut se référer à un article-entretien récent (Guignon, 2010).

pouvoir sont du pouvoir. Bey et Foucault se rejoignent et plaident tous deux pour une transformation locale du quotidien relationnel, transformation qui jette le trouble dans l'institution et la transforme. La *T.A.Z.* est une « *intensification* de quotidien » (Bey, 1991 : 32), c'est-à-dire, en termes foucauldien, un enrichissement du tissu relationnel. Cet enrichissement des relations sociales se traduit par de nouvelles formes de subjectivité, par la destruction de frontières intimes imposées (« il est interdit aux hommes de toucher le corps des hommes »), par de nouveaux espaces (des bars gays aux réseaux féministes, en passant par les villes symboles, San Francisco, Northampton, etc.). Il se traduit également, de manière plus quotidienne, par de nouvelles façons de vivre l'amitié, le couple, la « bande », par de nouvelles pratiques de soi (pratiques corporelles, militantes, usage des plaisirs).

La géographie, on l'a vu à de multiples reprises, constitue un élément d'analyse et de production de ces nouvelles formes de relations sociales, qui sont toujours, d'une certaine manière, des relations spatiales. Et il est stimulant de voir que la géographie, lorsqu'elle pense les rapports de pouvoir, peut élargir à ce point ses objets et servir de tels usages.

6 Conclusion

« Je suis un artificier. Je fabrique quelque chose qui sert finalement à un siège, à une guerre, à une destruction. Je ne suis pas pour la destruction, mais je suis pour qu'on puisse passer, pour qu'on puisse avancer, pour qu'on puisse faire tomber les murs. Un artificier, c'est d'abord un géologue. Il regarde les couches de terrain, les plis, les failles. Qu'est-ce qui est facile à creuser? Qu'est-ce qui va résister? Il observe comment les forteresses sont implantées. Il scrute les reliefs qu'on peut utiliser pour se cacher ou pour lancer un assaut. Une fois tout cela bien repéré, il reste l'expérimental, le tâtonnement. On envoie des reconnaissances, on poste des guetteurs, on se fait faire des rapports. On définit ensuite la tactique qu'on va employer. Est-ce la sape? Le siège? Est-ce le trou de mine ou bien l'assaut direct?... La méthode, finalement, n'est rien d'autre que cette stratégie »

Michel Foucault, « Je suis un artificier » (entretien avec Roger Pol-Droit), 1975.

Ce mémoire a exploré trois dimensions des usages géographiques de Michel Foucault. Tout d'abord, il a été question d'interroger l'œuvre de Foucault pour y repérer des concepts utiles à des réflexions à orientation géographique, de sonder sa conception de l'espace. Dans un deuxième temps, j'ai analysé quelques travaux de géographes contemporains, liés par leur commune référence à une matrice conceptuelle foucauldienne. Enfin, j'ai opéré un décentrement de l'analyse pour chercher d'autres références, d'autres modalités de savoir, notamment à travers les sciences sociales et le savoir pratique des luttes. Ce décentrement m'a permis d'excéder le cadre académique de ce mémoire et de le détourner vers une réflexion de type performatif, en évoquant la

possibilité de nouvelles modalités de subjectivation des individus.

Ceci me permet, pour conclure, d'attirer l'attention sur l'intérêt d'une lecture instrumentale de Foucault (qui s'oppose à une lecture exégétique, basée sur l'étude contextualisée des œuvres du philosophe). En effet, cette lecture - celle que j'ai tenté de déployer dans cette recherche -, rend possible dans un même mouvement un grand nombre d'analyses. Elle permet d'étudier les modalités théoriques d'une géographie postcoloniale ou d'une géographie des sexualités, tout en analysant les usages politiques des savoirs géographiques, ou les effets sociaux que peuvent attendre les individus qui réfléchissent à de nouvelles modalités relationnelles. Bien-sûr, une lecture strictement académique objecterait un manque d'attention, par exemple, à la reprise du concept de gouvernementalité par certains géographes, ou pointerait des polysémies propres à créer la confusion. En réalité, ces objections n'ont d'intérêt que dans l'optique d'une compréhension des seuls concepts foucauldien. Si l'on déplace, comme j'ai tenté de le faire, l'objet d'attention sur les analyses que produisent ces concepts, on peut alors se passer de discussions théoriques sur le bon ou le mauvais usage de Foucault. L'hypothèse que je formule ici et que j'ai cherché à démontrer dans ce travail est que le bon usage de Foucault se mesure aux effets stratégiques qu'il produit, dans le champ du savoir comme dans la réalité.

Annexes

Annexe 1 :

Carte du réseau internet dans la « France de 2020 », D.A.T.A.R

Annexe 2 :

**Trois scénarios politiques d'aménagement du territoire cartographiés par la
D.A.T.A.R**

Annexe 3 :

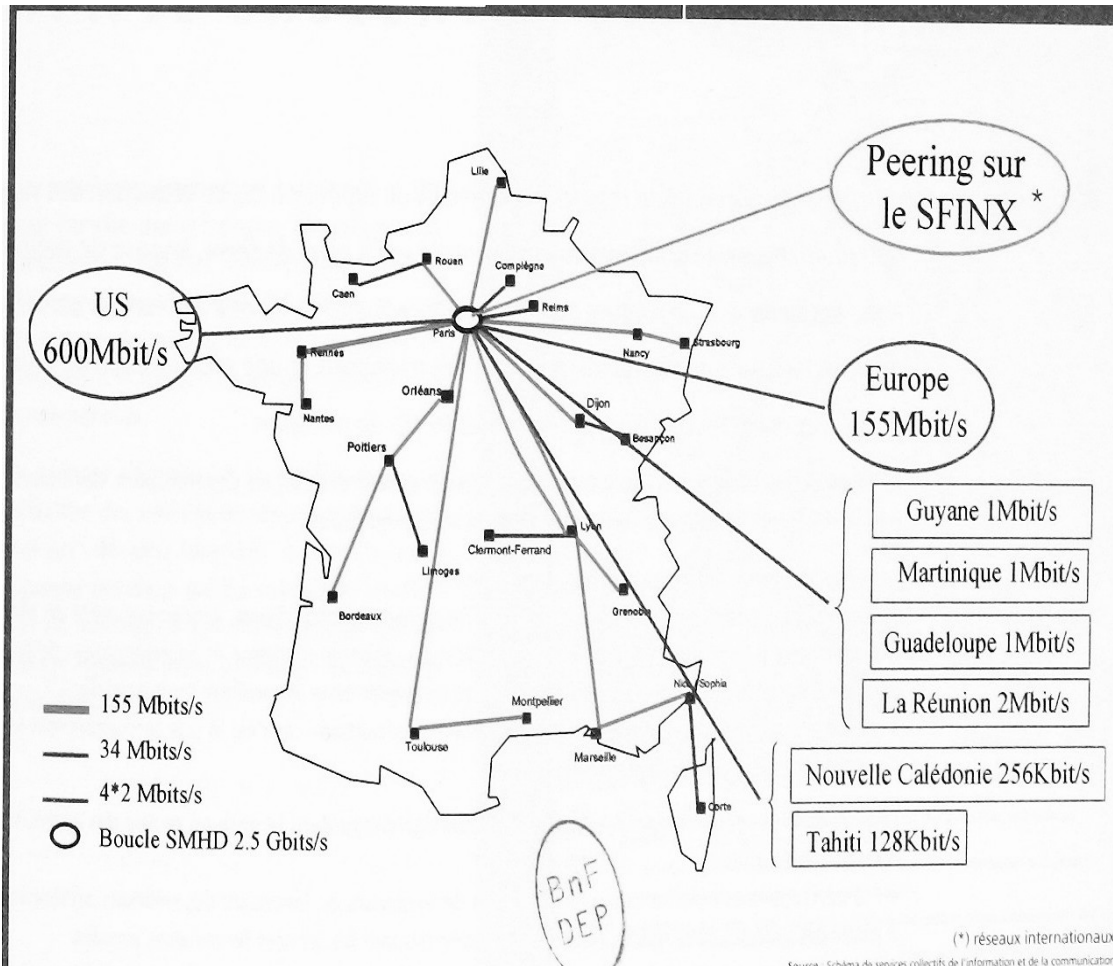
Shigalit Landau, *Barbed Hula* (vidéo-performance, 2001)

Annexe 4 :

Communautés sexuelles et circulation sur une plage de Gironde

Annexe 1 :

Carte du réseau internet dans la « France de 2020 », D.A.T.A.R.

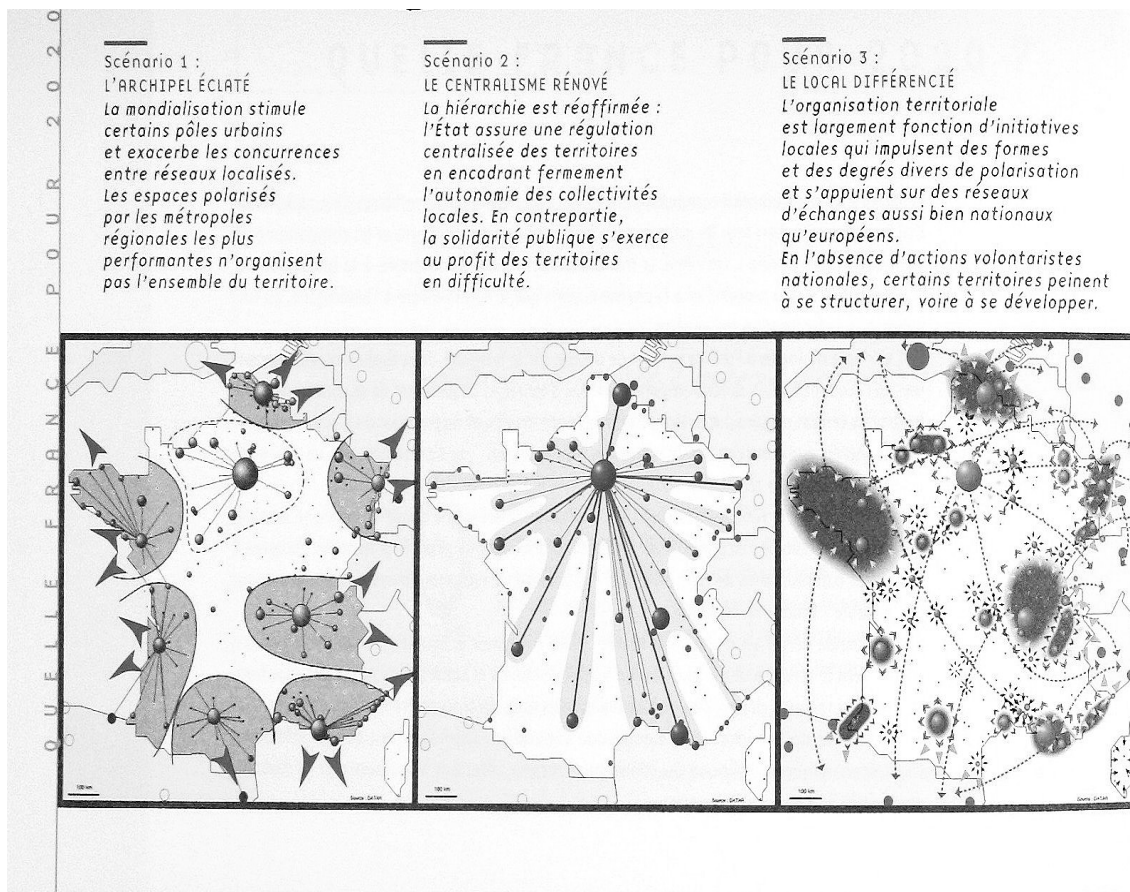


Source : Rapport de la D.A.T.A.R., « Aménager la France de 2020 », 2000.

Carte basée sur le développement du réseau à très haut débit « Renater ».

Annexe 2 :

Trois scénarios politiques d'aménagement du territoire cartographiés par la D.A.T.A.R



Source : Rapport de la D.A.T.A.R., « Aménager la France de 2020 », 2000.

Annexe 3 : Shigalit Landau, *Barbed Hula* (vidéo-performance, 2001)



Annexe 4 : Communautés sexuelles et circulation sur une plage de Gironde

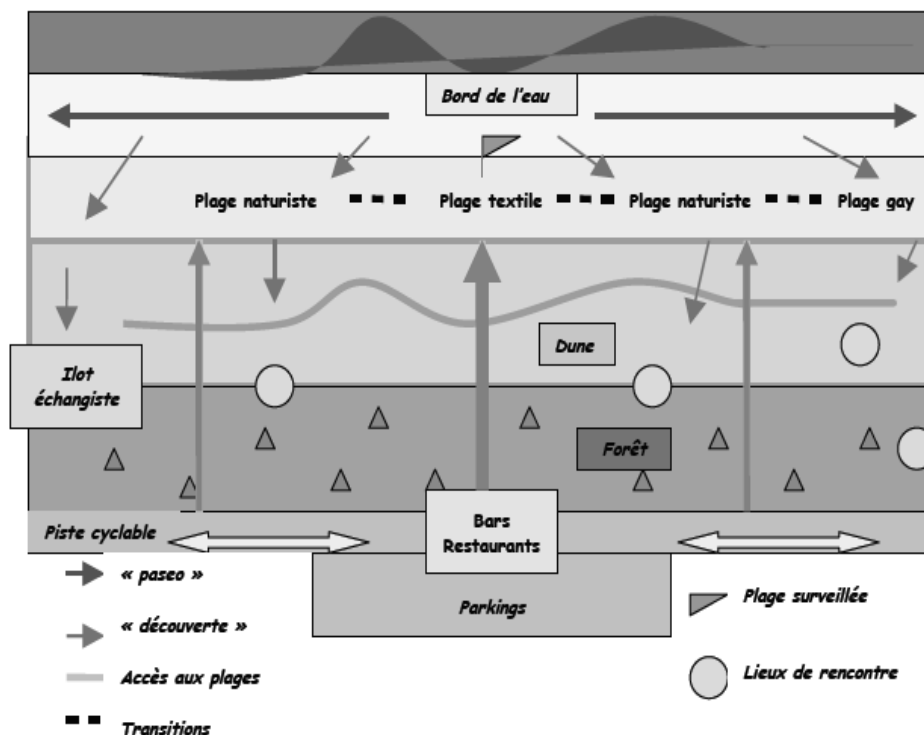


Schéma (*in* : Raibaud, 2007) représentant la porosité des frontières entre groupes à orientation sexuelle différenciée (les plages naturiste et textile sont majoritairement hétérosexuelles). Cependant, les flèches montrent des espaces circulation (espaces de « découverte »). L'accès central et obligatoire se fait sur la plage textile, majoritairement hétérosexuelle. Une circulation de type « paséo » (promenade discrète, le long de la plage) « peut être le support d'une activité discrète de voyeurisme/exhibitionnisme » (*ibid.* : 4). Si les circulations sont libres et acceptées par les différents groupes, des espaces plus communautaires se forment, notamment dans les zones de dunes ou de forêts (îlot échangiste, lieu de drague homosexuelle).

Bibliographie

- Arnold, D. (1976). *The Police and Colonial Control in South India*. Social Scientist, n°12, vol. 4.
- Bégout, B. (2002). *Zeropolis : l'expérience de Las Vegas*. Paris : Allia.
- Bernard, O. & Ronai, M. (1977), « Des réponses aux questions de Michel Foucault », *Hérodote*, n°6.
- Besse, J.M. (2004). « Le postmodernisme et la géographie. Eléments pour un débat », *L'espace géographique*, 2004/1.
- Bessin, M., Dorlin, E. (2005). « Les renouvellements générationnels du féminisme : mais pour quel sujet politique ? », *L'homme et la société*, n°158, p. 11-27.
- Bey, H. (1991 [2007]). *T.A.Z. Zone Autonome Temporaire*. L'Eclat.
- Bhabha, H. K. (1994 [2007]). « Comment la nouveauté pénètre le monde : l'espace postmoderne, le temps postcolonial et l'épreuve de la traduction culturelle », in : *Les lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*. Paris: Payot. (trad. F. Bouillot).
- Blidon, M. (2008). « Jalons pour une géographie de l'homosexualité ». *Espace géographique*, n°37, vol. 2, p. 175-189.
- Bourcier, M.-H. (2004). « La plage lesbienne d'Eressos et les politiques de l'espace à Lesbos », *Revue Trouble(s)*, n°2.
- Briggs, L. (2006). « Making "American" Families : Transnational Adoption and U.S. Latin America Policy », in : Stoler, A. L. (dir.). (2006). *Haunted by Empire : Geographies of Intimacy in North American History*. Durham, London: Duke University Press.
- Brown, W. (2009). *Murs. Les murs de séparation et le déclin de la souveraineté étatique*. Paris : Les prairies ordinaires.
- Burchell, G., Gordon, C., Miller, P. (1991). *The Foucault Effect. Studies in Governmentality*. Chicago : Chicago University Press.
- Butler, J. (2002). *La vie psychique du pouvoir. L'assujettissement en théories*. Paris : Léo Scheer. (trad. B. Matthieussent).
- Canobbio, E. (2009). « La quadrature de l'hexagone, vers la fin des territoires politiques ? », *Hérodote*, n°135, 2009/4.
- Certeau, M. de (1980). *L'invention du quotidien. I. Arts de faire*. Paris : Union générale d'éditions.

- Chakrabarty, D. (2000 [2009]). *Provincialiser l'Europe*. Paris: Amsterdam.
- Chakrabarty, D. (2002). *Habitations of Modernity. Essays in The Wake of Subaltern Studies*. Chicago: The Chicago University Press.
- Clausewitz, C.V. (1998). *De la guerre*. Paris : Les Editions de Minuit.
- Dardot, P. & Laval, C. (2009) *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*. Paris: La Découverte.
- Deleuze, G., & Guattari, F. (1980). *Mille plateaux. Capitalisme et schizophrénie*. Paris : Les éditions de minuit.
- Deleuze, G., & Guattari, F. (1991 [2005]). *Qu'est-ce que la philosophie ?* Paris : Les éditions de minuit.
- Di Méo, G. (1991). *L'homme, la société, l'espace*. Paris : Economica.
- Dorlin, E. (2009). « Vers une épistémologie des résistances », *in : Sexe, Race, Classe, pour une épistémologie de la domination*. Paris : PUF.
- Douzet, F., Samaan, J., & Desforges, A. (2009). « Les pirates du cyberspace ». *Hérodote*, n° 134, vol. 3.
- Duclos, L. (2002). «Les approches du territoire». *Document d'étude, séminaire du service des Affaires sociales, Commissariat général du Plan*.
- Elden, S. (2007). « Strategy, Medicine and Habitat : Foucault in 1976 », *in : Crampton, J.W. & Elden, S. (2007), Space, Knowledge and Power. Foucault and Geography*. Farnham, Burlington : Ashgate.
- Ehrenberg, A. (1991), *Le culte de la performance*. Paris : Calmann-Levy.
- Elden, S. & Crampton, J.W. (2007). « Introduction. Space, Knowledge and Power : Foucault and geography », *in : Crampton, J.W. & Elden, S. (2007), Space, Knowledge and Power. Foucault and Geography*. Farnham, Burlington : Ashgate.
- Elias, N. (1993). *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*. Paris : Fayard.
- Fassin, D. (dir.). (2010). *Les nouvelles frontières de la société française*. Paris: La Découverte.
- Foucault, M. (1975). "Je suis un artificier", *in: Pol-Droit, R. (2004). Michel Foucault, Entretien*. Paris : Odile Jacob.
- Foucault, M. (1976). « Des questions de Michel Foucault à Hérodote », *Hérodote*, n°3, p.9-10.
- Foucault, M. (1977). « L'oeil du pouvoir », *in : Bentham, J. (1977), Le panoptique*.

Paris: Belfond.

Foucault, M. (1981, [2001]). « L'intellectuel et le pouvoir » (entretien avec C. Panier et P. Watté), *in* : *Dits et écrits II* (n°359). Paris : Gallimard.

Foucault, M. (1981a, [2001]). « Le triomphe social du plaisir sexuel : une conversation avec Michel Foucault », *in* : *Dits et écrits II* (n°313). Paris : Gallimard.

Foucault, M. (1981b, [2001]). « De l'amitié comme mode de vie », *in* : *Dits et écrits II* (n°293). Paris : Gallimard.

Foucault, M. (1982, [2001]). « Le sujet et le pouvoir », *in* : *Dits et écrits II*. Paris : Gallimard.

Foucault, M. (1982a, [2001]). "Espace, savoir et pouvoir" (entretien avec Paul Rabinow), *in* : *Dits et écrits II*, (n°310). Paris: Gallimard.

Foucault, M. (1983, [2001]). « Usage des plaisirs et techniques de soi », *in* : *Dits et écrits II* (n°338). Paris : Gallimard.

Foucault, M. (1983a, [2001]). « Structuralisme et poststructuralisme », *in* : *Dits et écrits II* (n°330). Paris : Gallimard.

Foucault, M. (1984, [2001]). « L'éthique du souci de soi comme pratique de la liberté », *in* : *Dits et écrits II* (n°356). Paris : Gallimard.

Foucault, M. (1984a, [2001]). « Des espaces autres », *in* : *Dits et écrits II* (n°360). Paris: Gallimard.

Foucault, M. (1991). « Question of method », *in* : Burchell, G., Gordon, C., Miller, P. (1991). *The Foucault Effect. Studies in Governmentality*. Chicago : University of Chicago Press.

Foucault, M. (2002). *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France (1976)*. Paris : Gallimard – EHESS.

Foucault, M. (2004). *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France (1977-1978)*. Paris : Gallimard – EHESS.

Foucault, M. (2004a). *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France (1979)*. Paris: Gallimard – EHESS.

Fourquet, F., & Murard, L. (1976). *Les équipements du pouvoir*. Paris : Union Générale d'Éditions.

Giblin, B. (2009). « Editorial ». *Hérodote*, n°134, vol. 3, p. 3-14.

Gibson, W. (1988). *Neuromancien*. Paris : J'ai lu.

Gregory, D., Martin, R., & Smith, G. (1994). « Introduction: Human Geography, Social

Change and Social Science » in : Gregory, D., Martin, R., & Smith, G. (1994). *Human Geography. Society, Space and Social Science*. Minneapolis: University of Minnesota Press.

Guignon, S. (2010). « Nous qui vivons dans le présent (retranscription libre d'un entretien avec Hakim Bey) », *Cités*, n°42.

Han (Kia-Ki), B. (2006). « Deligny et les cartes », *Multitudes*, 24, 2006. URL : <http://multitudes.samizdat.net/Deligny-et-les-cartes>

Haraway, D.J. (1997). *Modest Witness @ Second-Millennium. FemaleMan-Meets-OncoMouse*. New-York : Routledge.

Harvey, D. (1990 [2001]). *The Condition of Postmodernity. An Enquiry into the Origins of Cultural Change*. Oxford : Blackwell.

Harvey, D. (2001). *Spaces of Capital. Towards a critical geography*. Edinburgh : Edinburgh University Press.

Hemmings, C. (2002). *Bisexual Spaces. A Geography of Sexuality and Gender*. New-York, London : Routledge.

Hérodote. (1976). « Attention : géographie ! », *Hérodote*, n°1, 1976/1.

Hérodote. (1976a, [2001]). « Questions à Michel Foucault sur la géographie », *Hérodote*, n°1, 1976, in : *Dits et écrits II* (n°169). Paris : Gallimard

Hérodote. (1976b). « Des questions de Michel Foucault à *Hérodote* », *Hérodote*, n°3, 1976.

Hérodote. (1977). « Des réponses aux questions de Michel Foucault ». *Hérodote*, n°6, 1977.

Hérodote. (2009). « France, enjeux territoriaux », *Hérodote*, n°135, 2009/4.

Huxley, M. (2007), « Geographies of Governmentality », in : Crampton, J.W. & Elden, S. (2007), *Space, Knowledge and Power. Foucault and Geography*. Farnham, Burlington : Ashgate.

Jameson, F. (1991). *Postmodernism, or, The Cultural Logic of Late Capitalism*. Durham : Duke University Press.

Johnston, R., Gregory, D., & Smith, D. M. (1994). *The Dictionary of Human Geography, third edition*. Cambridge: Blackwell.

Querrien, A. (2006). « Fernand Deligny : imaginer le commun », *Multitudes*, 2006, 24.

Lacoste, Y. (1976 [1988]). *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*. Paris : La Découverte.

- Lefebvre, H. (1974). *La production de l'espace*. Paris : Anthropos.
- Lyotard, J.F. (1979 [1985]). *La condition postmoderne. Rapport sur le savoir*. Paris : Les Editions de Minuit.
- Malverti, X. (1994). « Les officiers du Génie et le dessin de villes en Algérie (1830-1870) ». In: *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, N°73-74, 1994.
- Marié, M. (1986). « Penser son territoire : pour une épistémologie de l'espace local », in : Auriac, F., Brunet, R. (Éd.). (1986). *Espaces, jeux, enjeux*. Paris: Fayard.
- Mills, S. (2005). *Gender and Colonial Space*. Manchester : Manchester University Press.
- Mondada, L. (2000). « Pratiques discursives et configuration de l'espace urbain », in : Levy, J., & Lussault, M. (dir.). (2000). *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*. Paris: Belin.
- Raffestin, C. (1980). *Pour une géographie du pouvoir*. Librairies techniques.
- Raubaud, Y. (2007). « Sexe de l'espace, Sexe dans l'espace ». Acte du colloque de Doc'Géo. Pessac.
- Rancière, J. (1998 [2007]). *Aux bords du politique*. Paris : La Fabrique, Folio Essais.
- Ratzel, F. (1897 [1988]). *Géographie politique*. Paris : Economica. (trad. P. Rusch)
- Razac, O. (2000 [2009]). *Histoire politique du barbelé*. Paris : La Fabrique.
- Razac, O. (2005). « La gouvernementalité ». *Cahiers critiques de philosophie (Université Paris VIII)*, 2005/1.
- Samaddar, R. (2010). « Lire Foucault à l'ère post-coloniale ». *Actuel Marx*, n° 47.
- Shah, N. (2006). « Adjudicating Intimacies on U.S. Frontiers », in : Stoler, A. L. (dir.). (2006). *Haunted by Empire : Geographies of Intimacy in North American History*. Durham, London: Duke University Press.
- Soja, E. W. (1989). *Postmodern Geographies. The Reassertion of Space in Critical Social Theory*. London – New-York : Verso.
- Sterling, B. (1988). *Islands on the net*. Ace Books.
- Stoler, A. L. (dir.). (2006). *Haunted by Empire : Geographies of Intimacy in North American History*. Durham, London: Duke University Press.
- Sun Tse. (1993). *L'art de la guerre*. Paris : Pocket. (trad. J.J. Amiot)
- Virilio, P. (1976). *L'insécurité du territoire*. Paris: Stock.